

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone **3 65 61**
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ÉTRANGER: Demander le tarif

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames: Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20%

Caisse commune!

Le Conseil des membres du Pacte Atlantique vient de se réunir à Paris. Ce corps est l'émanation de cette nouvelle Sainte-Alliance défensive, qui entend s'opposer à une éventuelle extension de l'idéologie marxiste ou à un accroissement territorial de la puissance impérialiste de l'URSS. Nul ne peut savoir si danger réel, il y a. M. Churchill comme M. Schuman ont récemment déclaré que si danger il y avait, il n'était pas immédiat. Les généraux Ridgway et Carolet, commandant français à Berlin, qui détiennent les rapports des Services de renseignements, persistent à croire que le danger est toujours aussi grand et qu'il peut se transformer en catastrophe, d'une minute à l'autre. Entre ces deux alternatives, M. Acheson, Secrétaire d'Etat sortant, estime qu'il est de son devoir d'accélérer le renforcement du Pacte de l'Atlantique par tous les moyens existants, afin de laisser à son successeur M. Foster-Dulles une position aussi solide que possible.

Lors de la précédente session, à Lisbonne, on s'était lancé dans le réarmement à outrance, immédiat. On vient de faire le point. D'abord on constate que, nulle part, on n'a atteint les normes qu'on s'était assignées. Ensuite, les expériences faites pendant l'année écoulée démontrent qu'il est des efforts qui peuvent être réalisés, d'autres qui sont utopiques. On a compris qu'on ne peut pas déséquilibrer le budget et l'économie des nations, victimes de la dernière guerre, en les obligeant à dépenser plus qu'elles ne possèdent, pour la défense de leur territoire. De plus, il apparaît de plus en plus clairement que cette défense n'est plus seulement nationale, mais « commune »; ce qui signifie que tous les adhérents du Pacte Atlantique devraient verser une contribution correspondant à leurs moyens, à leur « santé » économique, au nombre de leur population, à une caisse générale et unique, véritable « pool » financier, dans lequel on puiserait pour équiper les régions les plus menacées, les points stratégiques importants, sans tenir compte de la nationalité du territoire. Dans le domaine militaire, on ne peut nier l'interdépendance qui existe entre alliés. Le riche ne peut inciter le pauvre à la défense! Ou le pauvre restera faible et tout le dispositif de guerre le sera avec lui, ou le riche prendra sa part des frais, non seulement en ce qui le concerne, mais comme aide à la participation du pauvre. « Qui touche l'un, touche l'autre » est pour les membres de l'OTAN, la seule formule sincère.

Mais il y a plus! Les diplomates réunis à Paris, ont effectivement mis l'accent, non pas tant sur les problèmes militaires que sur les politiques. On s'est aperçu que si l'on entendait véritablement rendre impossible une éventuelle extension du communisme, il n'était plus temps d'examiner la conjoncture par le seul petit bout de la lunette que représente l'Europe occidentale. Si jamais l'U.R.S.S. devait foncer en avant, ce n'est pas tant, ou seulement, sur ce front qu'elle s'y prendrait, mais bien partout à la fois. Or le Moyen-Orient paraît bien être région névralgique où, en cas de troisième conflit mondial, on pourrait enregistrer des surprises aussi désagréables qu'au temps de Rommel, en Afrique. Les Turcs et les Grecs sont là pour le certifier. Ils ajoutent cependant qu'il est d'autres pays, plus à l'est, encore plus exposés qu'eux et qui ne doivent pas tomber aux mains des communistes, qu'ils soient nationaux ou étrangers. C'est alors tout le problème du monde arabe qui se pose et qui se trouve directement rattaché à la défense de l'Occident.

Pendant ce temps l'infiltration jaune se poursuit sous forme de sanglantes guérillas, en Birmanie et la guerre faite rage en Indochine comme en Corée. Les diplomates en sont arrivés à la conclusion que ces théâtres d'opérations sont étroitement liés à la défense du « Vieux-Monde », et qu'on est obligé d'en tenir compte dans tous les plans qu'on élabore. Que la paix soit indivisible, comme aimait à le proclamer F.D. Roosevelt, voilà qui se démontre de plus en plus!

Seulement ce sentiment, cette augmentation des responsabilités et des charges, ces rapports accrus avec d'autres parties du globe, ne sont pas sans effrayer divers adhérents,

notamment les Anglais. Ceux-ci s'opposent à ce que le Pacte, dénommé « Atlantique », s'étende, non plus seulement à la Méditerranée, mais même à l'Océan Indien et à l'immense Pacifique! Il rappelle que les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande se sont organisés pour parer aux dangers qui pourraient surgir sous ces cioux, et cela même sans eux! Ils estiment qu'en mélangeant tous les horizons on ne ferait qu'affaiblir la résistance. Une extension des charges exigerait de nouveaux sacrifices en hommes et en argent que les signataires du Pacte Atlantique ne sont pas capables de faire. Et voilà bien un nouveau problème posé, aussi délicat qu'urgent!

Il va sans dire que le général Ridgway, en tant que responsable du dispositif militaire, proteste contre toute réduction de crédit, comme contre toute diminution des plans stratégiques établis. Il devra néanmoins se contenter de ce qu'on met à sa disposition, car dans les états où l'économie est libre, l'équilibre du budget a une signification stricte et il est dans l'intérêt, non seulement des contribuables mais encore des nations alliées, de le maintenir.

La réussite de la Conférence de Paris réside donc dans le fait qu'on y a implicitement admis la primauté des intérêts généraux et de l'indispensable interdépendance des alliés, sur les nécessités strictement militaires. Le guerrier doit être sain avant d'être armé, faute de quoi il s'écroule avant de lutter!

Me Marcel-W. Suès.

Billet romain

L'annonce du prochain consistoire et de la promotion cardinalice qui s'y fera est enfin officielle. Elle a coupé court à toutes les suppositions vraisemblables ou saugrenues qui faisaient le tour de la presse et dont la dernière en date faisait entrevoir une réorganisation de l'Eglise d'après laquelle l'élection du Pape serait dévolue au corps épiscopal. Maintenant que l'on sait que le Sacré Collège va être au complet on a oublié tout cela. On a constaté qu'il n'avait cependant pas été question de la nomination d'un Secrétaire d'Etat. Quatre nonces seront honorés de la pourpre; si aucun d'eux n'est appelé à cette haute fonction, elle pourra rester encore vacante, comme elle l'est depuis 1944, date de la mort du cardinal Maglione, le dernier titulaire. Le Pape aurait, à cette époque pressenti le cardinal Tedeschini, qui se serait recusé; il avait dépassé la septantaine. On a remarqué aussi qu'il n'y avait pas de religieux. Jadis, les grandes familles carmélitaine, franciscaine, dominicaine étaient quelque peu pour le Sacré Collège ce que sont les cantons de Zurich, Berne et Vaud pour le Conseil fédéral. Il y a actuellement un cardinal Bénédictin et un Carme: ils appartiennent aux promotions de Pie XI. Qu'on ne s'imagine pourtant pas que Pie XII n'apprécie ou n'utilise pas les compétences des religieux. Que de fois j'ai entendu parler de quelques-uns d'entre eux qui constituent l'équipe exceptionnelle des intimes collaborateurs du Pape.

Trois personnalités viennent de disparaître qui ont marqué la vie italienne mais qu'il ne sera pas question de remplacer, comme on s'en occupe tant pour les cardinaux. Le philosophe Benedetto Croce, malgré son nom, n'avait rien de chrétien. L'influence de la philosophie allemande l'avait mis en dehors de toute religion, mais la république italienne qui en avait fait un sénateur à vie l'honora de funérailles nationales — civiles naturellement — auxquelles participèrent le chef de l'Etat et les catholiques membres du gouvernement. Il eut toute fois les prières privées d'un religieux, son ami personnel. Par contre, l'ancien ministre Victor Emmanuel Orlando qui était libéral, était animé de sentiments religieux et est mort avec la bénédiction du Pape. Il y a deux ans, lors de la béatification de Pie X, il avait rendu, en un article, un émouvant hommage aux vertus du nouveau bienheureux, en s'autorisant des relations, que quarante ans plus tôt, il avait eues avec le Vatican comme ministre de la Justice. Lui aussi eut des funérailles nationales, mais religieuses; il repose, au titre de ministre de la Victoire de 1918, dans la crypte de Ste-Marie des Anges, à côté des chefs militaires, le maréchal Diaz et l'amiral Thaon de Revel.

Enfin, la reine Hélène s'est éteinte à Montpellier. La foule qui par deux fois, sur l'initiative des Comités monarchistes, a rempli le Panthéon pour des services funèbres a fait voir que l'on n'avait pas oublié la Reine, pendant qu'au Parlement et au Capitole on rendait hommage, de préférence à la mère et à la personne pleine de charité. Fille du dernier prince de Montenegro, filleule du dernier tzar, elle était d'origine orthodoxe. Le futur Victor Emmanuel III, alors prince héritier, avait de la peine à se trouver une fiancée chez les familles princières catholiques, il fallut se rebattre sur la princesse monténégrine, mais on n'eut pas admis qu'elle ne fut pas catholique dans cette famille de Savoie, où la propre tante du prince, la princesse Clotilde, est l'objet d'un

procès de canonisation déjà commencé. Il paraît que la jeune fille, sacrifiée à la raison d'Etat, aurait dit: « Me convertir au catholicisme? pour devenir l'épouse d'un excommunié ». En effet, de 1870 à la conciliation mussolinienne, le roi d'Italie était sous le coup de l'excommunication. Elle se fit à sa nouvelle patrie, à sa nouvelle religion. Sa discrétion, ses vertus d'épouse et de mère, sa charité lui acquirent l'estime de son peuple.

Si quelqu'un aujourd'hui mérite très particulièrement le respect et la reconnaissance des Italiens, c'est assurément M. de Gasperi, qui vient d'accomplir sa septième année, sans interruption, de chef de gouvernement. Sauf pour Salazar, son cas doit être unique en deçà ou au delà du rideau de fer. Il a pris l'Italie toute meurtrie par la guerre et sa sage direction y a ramené l'ordre, et avec lui, une renaissance de prospérité que plus d'un pays peut envier. Ses compatriotes ne le comprennent pas tous, il en est qui attendent peut-être pour cela son successeur... Les démocrates chrétiens, du moins, lors de leur récent congrès, en le confirmant à l'unanimité à la présidence du parti, lui ont témoigné leur absolue confiance et rendu justice à ses rares qualités de chef. Aux applaudissements qui accueillirent ses premiers mots de remerciement, M. de Gasperi ajoutait: « Mes amis, je crois pouvoir ac-

cepter vos applaudissements, mais en ce sens seulement qu'ils ne vont pas à ma personne mais à l'idée qui donne à mon activité son relief. Ce n'est pas une personne, même si elle s'appelle de Gasperi, qui peut dominer et diriger une situation. Un chrétien qui doit affronter dans leur complexité les problèmes politiques et administratifs, un chrétien qui souvent, trop souvent, malgré les calculs et la prudence, se trouve devant une intervention imprévue du destin — nous disons, nous, justement de la Providence — un chrétien qui est convaincu de la relativité du temps qui passe, et qui distingue entre ce qui est passager et ce qui est permanent, ne peut tomber dans cette erreur de croire que sa personne a une valeur telle de pouvoir résoudre une situation ».

Ce sens du surnaturel a dû travailler l'âme du député communiste Calabrais, Silipo, qui a donné sa démission du parti, à la suite de ce que l'on a appelé une crise de conscience, et est revenu à la religion, au grand dépit de ses anciens chefs et collègues. Trois semaines après sa démission, les organes dirigeants du parti proclamaient son expulsion. On voit comment il faut entendre les déclarations électorales des chefs qu'ils n'en veulent nullement à la religion qui, selon eux, resterait affaire personnelle. Br.

Au soir d'une année...

par M. l'abbé Crettol

Nous avons une nouvelle fois le privilège d'offrir à nos lecteurs le précieux document que constitue l'admirable causerie radiophonique prononcée dimanche à 12 h. 15 sur les ondes de Sottens, par notre collaborateur, M. l'abbé Crettol.
Au nom de tous nos lecteurs, nous le remercions pour la grande compétence et le zèle ardent qu'il met à défendre la cause de notre Valais paysan et laborieux.

L'aimable commissaire à la Radio pour les problèmes de la vie rurale M. Pierre Arnold, ingénieur-agronome à Lausanne, qui nous avait demandé d'ouvrir le cycle des causeries dominicales de cette année, nous prie également d'en clore la série.

« A la croisée des chemins... » c'était, il vous en souvient, auditeurs si complaisants, le titre de notre causerie de janvier 1952.

Nous étions à quelques mois de la grande consultation populaire qui devait faire le sort que vous connaissez à l'admirable monument législatif: la loi sur l'agriculture.

L'enjeu revêtait une importance souveraine. De l'acceptation ou du refus de cette loi dépendait, dans une large mesure, la vie ou la ruine du paysan suisse.

Après avoir brossé très brièvement un tableau des heurs et malheurs de notre agriculture, nous avions recouru à l'autorité du professeur William Rappard qui, dans une mémorable conférence, avait appelé les villes à la clairvoyance nationale et au dévouement civique, les avait exhortées à accepter le fardeau d'une politique qui, parce que vraiment nationale, devait être plus agraire qu'urbaine. De ce penseur nous avions encore cité ces courageuses paroles: « Une Suisse plus agricole, plus pauvre mais plus forte paraît plus digne d'admiration et de sympathie qu'une Suisse plus industrielle, plus riche, mais moins suisse et moins saine. »

Et nous avions achevé notre causerie sur cette note d'espoir: « Nos autorités ont magnifiquement rempli leur devoir en élaborant le statut de l'agriculture. Elles ont droit à notre reconnaissance. Par le fait même, elles ont affirmé, une fois de plus, que la « route suisse » ne porte que cette indication qui n'a jamais trompé ni égaré personne: Solidarité. »

Après trois mois d'une haute lutte à laquelle prirent part même d'anciens et valeureux conseillers fédéraux, la loi sur l'agriculture fut adoptée le 30 mars à une très confortable majorité.

Ce fut, une nouvelle fois, la victoire de la solidarité et de la compréhension mutuelle, la manifestation éclatante du plus pur esprit helvétique. En cette veillée du 30 mars, on aurait pu allumer les feux sur la montagne pour annoncer, comme jadis, au soir de la Diète de Stans, la réconciliation des villes et des campagnes.

« Un pour tous, tous pour un ». C'était la devise des ancêtres. Ils en parlaient souvent, ils en vivaient parfois, car ils étaient des hommes et des hommes imparfaits. Mais il n'en reste pas moins, que, dans la paix comme dans la guerre, ils vivaient des heures lumineuses quand cette solidarité jouait en plein; ils vivaient des heures sombres et douloureuses quand cette solidarité était refoulée par l'égoïsme, l'esprit jousseur et exclusif.

Le problème agricole est un problème de solidarité en la matière la plus scabreuse qui soit: le partage de l'argent. Et vous connaissez les histoires qui enveniment les familles les plus calmes à l'occasion de certains partages de patrimoine paternel!

Il y a un producteur: le paysan, qui désire vendre dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire plutôt cher. Il y a des consommateurs qui sont les amis décidés du « meilleur-marché-possible! » Et comment leur dire qu'ils ont tort? Il y a enfin les milieux du commerce qui ont des risques et des frais et ont droit à une marge confortable et raisonnable. Comment faire le partage? Chacun ira-t-il en franc tireur? ou bien deux s'uniront-ils contre le troisième? et contre lequel? Est-il absolument nécessaire qu'il y ait des sacrificateurs et des sacrifiés? des plumés et des plumés? Faut-il, comme dans la chanson du petit navire, tirer à la courte-paille pour savoir qui sera mangé... à la sauce blanche?

Dans la vie économique, comme dans la vie morale, dans la vie tout court, le grand danger c'est l'égoïsme, l'égoïsme brutal et sans égard pour personne. « Notre humanité est semblable à un fou qui, voulant se faire jour à travers une forêt profonde, brise, piétine, arrache tout ce qui s'oppose à sa marche. Comme les chauffards, on foncée... et tant pis pour les chiens... et les piétons écrasés... »

Egoïsme des producteurs qui tromperaient volontiers sur la qualité et spéculeraient sur les prix. Egoïsme des milieux du commerce pour qui la marge n'est jamais assez grande et préfèrent sans hésitation au sou du franc, le franc du sou! Egoïsme des consommateurs, de la grande dame qui court deux heures sur le marché pour gagner un sou sur sa salade!

N'y aurait-il pas quelque chose de changé, si ces trois partenaires nécessaires à la vie économique, au lieu de s'entre-dévorés, s'entendaient et collaboraient?

C'est précisément le but de la nouvelle loi sur l'agriculture: favoriser cette collaboration. L'article 18 prévoit que la production agricole doit satisfaire autant que possible à l'approvisionnement du pays, répondre au pouvoir d'absorption du marché indigène et aux possibilités d'exportations. De son côté l'Etat régularisera les importations et préviendra de son mieux l'effondrement des prix agricoles.

L'année qui s'achève a démontré une fois de plus la nécessité de cette loi et l'urgence de son application. La paysannerie est, de plus en plus, menacée dans son existence même. Sa situation économique est, d'année en année, plus précaire.

Selon des calculs dûment établis, le revenu de la famille de l'exploitant pour tout le pays de 40 millions de francs ou de 4.3% en 1951 par rapport à 1950.

Le revenu total de l'agriculture a diminué de 25 millions de francs ce qui est d'autant plus inquiétant qu'il était au plus bas en 1950 et que le coût de la vie même à la campagne a augmenté de manière sensible.

Le revenu agricole diminue parce que, d'une part, les frais de production augmentent chaque année, et d'autre part, parce que les prix des produits agricoles payés aux producteurs restent stables quand ils ne baissent pas.

Le coût total de la production par hectare a plus que doublé depuis les années d'avant-guerre, de 1200 francs en 1939 il a passé à 2344 en 1951. Par contre, si l'on jette un rapide coup d'œil sur les prix des produits payés aux producteurs, on constate presque le contraire. En Valais, par exemple, on a payé 66 francs la brantée de vendange en 1945, et 42 francs en 1951. 59 centimes le kilo de la reinette Canada en 1945 et de 55 à 60 centimes

en 1951, 75 centimes le kilo de la poire William en 1945 et 42 centimes en 1952, une baisse de près de 50 %.

Ce déséquilibre toujours plus accentué entre les frais de production et le prix de vente de ses produits exaspère le monde paysan qui ne voit plus d'issue. Plus il dépense moins il encaisse... cela fait des bilans, d'année en année, toujours plus angoissés.

Et cela, quand on y réfléchit à deux fois, est d'autant plus grave que, dans les autres secteurs de l'économie, c'est l'abondance. Il semblerait que l'abondance des uns devrait aider les autres. Or c'est exactement le contraire qui se passe.

Notre industrie traverse une période de prospérité que dans leur patois pittoresque les économistes appellent un superconjoncture. Ce ne sont partout qu'agrandissements et investissements, embauche de personnel: tout marche et tout roule et tourne: les machines, les personnes, l'argent. Et avec cela tout le confort, toutes les facilités, la joie exhubérante et un peu la folle abondance. Les chiffres sont là qui le prouvent.

Le revenu du peuple suisse n'a cessé d'augmenter depuis la fin de la guerre. En 1945, il était de 13 milliards 800 millions. En 1951, selon les déclarations du conseiller fédéral Weber, il avait passé à 21 milliards, soit une augmentation de 43 % en l'espace de 7 ans. L'industrie horlogère, pour ne citer que ce cas, qui exportait en 1938 pour 207 millions de francs, en était pour 1 milliard 100 millions de francs en 1951.

La paysannerie est donc seule à ne point prendre part au banquet universel. Elle n'est point jalouse de la prospérité des autres, en aucune manière. Par contre, il lui est difficile d'admettre que lorsqu'ailleurs tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes on ne veuille presque rien lui concéder, on lui dispute âprement, pour le refuser finalement, le minuscule petit centime d'augmentation qu'elle revendiquait cet automne dernier pour son lait.

Ce refus a même arraché, à un journaliste à l'ordinaire peu favorable à l'agriculture, cet aveu significatif:

« Au moment, disait-il, où tant de fortunes s'accumulent, où tant d'argent roule dans le pays, où aucun voyage, aucun divertissement, aucun luxe ne paraît trop cher à tant de nos concitoyens qui le font voir et savoir avec un tel manque de retenue; au moment où la discussion sur le maintien du contrôle des prix fait retentir si haut le « gai, gai, enrichissons-nous » d'une grande partie de l'industrie et du commerce et de l'artisanat, il est gênant, en vérité, de disputer aux paysans le modique centime de supplément qu'ils demandent pour le produit qui, comparativement à sa valeur alimentaire, est sans doute l'un des moins coûteux qui soient. »

Cette vague de prospérité n'est d'ailleurs pas sans susciter de vives inquiétudes. Notre vie commune est de plus en plus dominée par le matérialisme et elle converge tout entière autour de la préoccupation de la sécurité sociale ce qui amène les graves conséquences que voici: d'année en année, le nombre des existences indépendantes dans la vie économique, celui des artisans travaillant pour leur compte, des petits ateliers, des professions libres, ne cesse de décroître au profit des traitements fixes du commerce, de l'industrie et avant tout de l'administration, qui est le grand port de la sécurité, le havre du salut. Et c'est encore l'exode continu des campagnes vers les agglomérations urbaines où les travailleurs ruraux d'hier trouvent une sécurité garantie contre toutes les intempéries qui donnent à la vie agricole ses aléas, l'agriculture restant le seul secteur important de notre économie où l'homme lutte corps à corps avec son destin.

Notre peuple s'installe non seulement dans le confort mais dans un luxe qui est au-dessus de ses possibilités. Et ceux qui semblent avoir trop n'en ont jamais assez.

C'est le professeur Gofay qui disait dernièrement à la conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique que « parmi les facteurs de rupture d'équilibre de notre économie il fallait tout d'abord relever ce besoin de luxe du Suisse moyen

et son standard de vie élevé, souvent plus élevé que ses possibilités. Ainsi ce luxe éclate dans trop de nouvelles constructions, luxe immodéré, arrogant souvent, qu'il ne faut pas confondre avec le confort. Nous n'avons plus le sens de la mesure. Luxe de la circulation automobile aussi, dont les voitures sont loin d'être toutes payées. Notre avenir s'en trouve lourdement hypothéqué, sans raison économique valable... »

De plus en plus dominé par le matérialisme, l'homme perd naturellement le sens de l'effort, il renonce à croire qu'il y a dans la lutte de l'homme contre le destin un principe vivifiant, une émulation nécessaire au progrès et que si le devoir de l'Etat est d'en prévenir les excès, il ne saurait jamais consister à l'extirper de l'existence humaine. L'homme fuit ensuite devant des responsabilités parce que celles-ci comportent des devoirs incompatibles avec ce besoin de confort et de luxe.

Comme l'a fort justement relevé un penseur: les grandes prospérités aveuglent toujours les humains! Le paysan, lui aussi, à son tour, mais par un phénomène inverse, se laisse gagner par le matérialisme. Alors qu'ailleurs c'est par l'abondance des biens matériels que l'âme s'encreasse et s'appesantit, ici c'est par l'insuffisance. Ventre affamé n'a pas d'oreille... vivre d'abord, faire de la philosophie ensuite... disent de vieux proverbes.

Obligé, depuis plusieurs années, de défendre avec âpreté ses positions s'il veut subsister le paysan semble ne plus avoir qu'un souci: quel sera le prix fixé pour ses produits! Ce qui semble caractériser sa mentalité c'est d'abord un glissement considérable vers l'économique pur dont les signes indubitables se trouvent dans la pénétration lente des idéologies matérialistes qui conduisent à accepter n'importe quelle solution pourvu qu'elle assure un avantage matériel immédiat sans souci des inconvénients d'ordre moral qu'elle pourrait présenter.

Il est donc grand temps que la loi sur l'agriculture entre en vigueur si nous voulons enrayer, avec quelques chances de succès, cet enlèvement général dans le matérialisme dont nous souffrons et que la situation économique actuelle risque d'accroître encore pour toutes les classes de la population. Si cela n'est pas encore fait, c'est que cette œuvre demande du temps. Rien de solide ne s'établit dans la hâte et la précipitation. La loi sur l'agriculture a posé les fondations de la Maison. Et c'était là l'essentiel. Il faut maintenant édifier sur cette base, avec toute la solidité désirable, des règlements d'exécution qui exigent de vastes études, de multiples et longues consultations, toutes choses qui ne se font pas du jour au lendemain. Mais il n'y a plus une minute à perdre.

« Si tu veux qu'ils se haïssent, a écrit St-Exupéry, jette-leur du grain. Mais force-les à bâtir une tour, et tu les changeras en frères. »

Comment mieux dire que l'édification de la loi sur l'agriculture est au service d'une fin humaine, nationale, morale et religieuse?

C'est le merveilleux espoir qui hante nos cœurs au soir de cette année...

Fiduciaire W. Antony Monthey

Tél. (025) 4.25.08-4.25.13

Comptabilités - Bilans - Revisions - Impôts

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

JEAN CARLA

Pour l'amour de lui

Roman

9

sujets à l'erreur...

Oui, Laure était certaine que Pierre se rompaît, mais elle ne se croyait pas le droit d'insister.

— Puisse-tu ne point passer à côté du bonheur, mon Pierre, dit-elle seulement.

Le jeune homme eut une légère contraction du visage, mais garda le silence.

Mlle de Vilpré, qui avait tenu à accompagner les voyageurs à la gare, recommanda, dans un dernier baiser:

— Sabine, dis-moi bien tout ce que tu fais.

— Jevous écrirai souvent, chère Laurette, et vous saurez tout de votre Sabine!

Le sifflet strident mit fin aux effusions. Pierre encore sur le quai, se précipita sur le marchepied et rejoignit Sabine dans le wagon où la jeune fille et sa servante avaient déjà pris place.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Miami

A LA RECHERCHE D'UN AVION DISPARU

Un avion cargo « C-16 » a disparu dimanche soir, entre Miami et les îles Bahamas.

Cet appareil, qui appartient à la Compagnie « Ransa Airlines », faisait route de Miami à Caracas (Venezuela).

Des avions et vedettes des gardes-côtes sont partis à sa recherche.

Chicago

APRES LA SEPARATION DES FRERES SIAMOIS

Les frères siamois, séparés mercredi par une opération qui dura onze heures, sont dans un état grave. Le plus résistant des deux frères est considéré comme étant dans un état « critique ». Son frère est dans le coma.

AU PROCES DES MEDECINS DE STRUTHOF

Nouveaux témoignages accablants

Le procès des médecins de Struthof a repris ce matin. Il reste à entendre trois témoins cités par l'accusation, dont le capitaine Lœrich, juge d'instruction qui, longuement et patiemment, constitua le dossier. Puis l'on passera aux témoins de la défense, presque tous des médecins allemands et un ecclésiastique français.

M. Maurice Morel, de Paris, est un ancien détenu du camp. Il a demandé lui-même à être entendu. Sa déposition ne laisse pas d'être intéressante, car s'il confirme dans l'ensemble ce qu'ont dit les précédents témoins, il rapporte des détails jusqu'ici inconnus. Haagen, précise M. Morel, assista à la pendaison d'un déporté qui avait tenté de s'évader, sur la place du camp, devant ses camarades assemblés, preuve flagrante que le professeur savait quel genre de justice régnait dans le camp.

M. Morel indique aussi qu'un des Tziganes ayant échappé à l'asphyxie dans la chambre à gaz, on l'y renvoya le lendemain. « Des déportés malades, dit-il encore, furent foudroyés par des piqûres de chloroforme ».

Haagen proteste, « jamais je n'ai assisté à une exécution ». Le témoin: « J'en suis sûr, je l'ai vu. Il était avec tous les officiers et les médecins du camp ». Haagen fait encore des gestes de dénégation.

Mme de la Pradelle: « Il vous arrive, M. le président et M. le commissaire du gouvernement, comme à nous, d'assister à des exécutions capitales, et nous n'en sommes pas pour autant considérés comme coupables. »

Le président: « Oui, mais nous ne nous en cachons pas. Votre client, au contraire, ne reconnaît rien ». Le président laisse ainsi entendre qu'il n'y a pas de commune mesure entre une exécution capitale intervenant après une décision de justice et les pendaisons des camps de concentration, mesures arbitraires prises par de quelconques gardiens S. S.

On entend ensuite M. Hirtz qui a déposé samedi et qui avait déclaré à un camarade avoir reçu des menaces de la part de Haagen. « Si je n'ai pas parlé de ces menaces, samedi quand j'ai déposé, dit-il, c'est pour ne pas inquiéter ma femme, fort nerveuse depuis que son père est mort en déportation. D'ailleurs, je n'y attache pas d'importance. Haagen a dû faire ces menaces comme nous-mêmes, à Schirmeck, en faisant contre ceux que nous rendions responsables de notre internement ».

« J'ai parlé de vous, dit Haagen, mais je n'ai pas menacé ».

Le juge-capitaine Lœrich dépose ensuite sur le comportement des accusés au cours de l'information. Il déclare que Haagen a été de mauvaise foi du début jusqu'à la fin. En revanche, Bickenbach a paru montrer de la franchise. Le capitaine Lœrich semble croire néanmoins que les omissions, les mensonges de Haagen ont pu, dans une certaine mesure, être la conséquence d'un état psychique déficient.

Au Maroc

Incidents à Rabat

Quelques incidents ont été signalés au Maroc, depuis samedi matin. Dans la nuit de samedi à dimanche, un Marocain a assailli un gardien de la paix pour tenter de lui arracher son arme. Il a été arrêté aussitôt. Dans la soirée de dimanche, un Européen a été attaqué à Casablanca par un Marocain qui a été, lui aussi, arrêté. Enfin, deux chauffeurs de taxi ont été molestés par une dizaine de Marocains, dont l'un a été appréhendé.

Une arrestation

Les autorités ont procédé à l'expulsion d'un Hongrois nommé Finali, arrêté vendredi à Marrakech, accusé d'être un agent de l'Istiqlal et d'avoir publié dans des journaux étrangers de fausses nouvelles et des écrits calomnieux pour la France. Finali, quoique prêtre, portait des vêtements civils. Il vivait exclusivement dans la Medina.

A Aix-la-Chapelle

UN SOLDAT BELGE TUE DANS UNE BAGARRE

A Aix-la-Chapelle, lors d'une bagarre entre soldats belges et employés de chemins de fer, un jeune soldat belge fut si gravement blessé dimanche soir qu'il est mort peu après son transport à l'hôpital. Deux employés des chemins de fer ont été arrêtés.

Ayant achevé leurs heures de service, les soldats s'étaient emparés d'un wagon vide qui se trouvait sur la voie de dépôt pour rouler jusqu'à leur caserne. Ils refusèrent de descendre du wagon ainsi que les y invitaient les employés de chemin de fer. Une bagarre éclata au cours de laquelle les soldats auraient frappé les cheminots à coups de ceinturon. Sur quoi, l'un d'eux, déclare le rapport de police, aurait frappé un soldat avec la barre de fer qui servait à commander l'aiguillage.

La guerre d'Indochine

Un bateau de débarquement saute...

L'état-major français annonce qu'un bateau de débarquement a sauté samedi dernier sur une mine télécommandée sur le canal reliant Soehang à Go Quao, à 200 km. au sud-ouest de Saïgon.

Parmi l'équipage et les soldats embarqués, on dénombre huit tués, vingt-huit disparus et cinquante blessés, tous Vietnamiens, sauf un officier français qui a été blessé.

Au Japon

TERRIBLE EXPLOSION D'UN RESERVOIR A HYDROGENE

Une explosion s'est produite lundi dans un réservoir d'hydrogène à Nagoya. L'usine de produits chimiques synthétiques dans laquelle se trouvait le réservoir et qui couvrait une superficie de dix mille pieds carrés, a été détruite.

La cause de l'explosion est inconnue et les opérations de secours sont rendues difficiles par le gaz d'ammoniac qui se dégage des décombres.

A 17 heures locales, le bilan de l'explosion de Nagoya s'élevait à 30 tués et 550 blessés, dont 130 grièvement.

Laure garda un instant le silence. Elle comprenait. Se souvenant du passé, elle se revoyait pleine d'appréhension, faisant son possible pour détourner son jeune frère d'un mariage dont elle présentait les conséquences funestes... Impuissante à plaider davantage la cause de sa nièce, elle soupira:

« Tu méconnaissais Sabine... La retrouvant changée, tu en conclus qu'elle a tous les défauts... »

— Ou trop de charme... essaya de plaisanter Pierre, et c'est peut-être ce qui m'inquiète... Au fond, voyez-vous, je ne suis qu'un égoïste. Je demanderai beaucoup à ma femme et lui sacrifierai bien peu... »

Laure hacha la tête. Sans doute Pierre avait-il raison, son travail l'absorberait et occuperait toujours la première place... Sabine ne serait peut-être pas heureuse. Elle se voyait certaine de celle qu'elle avait élevée, mais l'âme des jeunes filles est un mystère indéchiffrable même pour eux qui les chérissent le plus.

Pierre continuait, très grave:

— Pour préserver mon œuvre, je renoncerais sans hésiter aux joies d'un mariage d'amour et ne contracterais qu'une union de convenance.

— Tu aurais déjà fait ton choix?..

Pierre hésita une éconde:

— Ma mère a des projets... Jecrois les deviner... et n'y suis point hostile... avoua-t-il. Tante Laure, pardonnez-moi la peine que je vous cause.

Il prit la main de Laure et la baisa avec un tendre respect.

— Celle que je vous amènerai sera digne de vous... »

— J'ai confiance en toi... Mais nous sommes tous

Mais, il y avait Pierre près d'elle, si attentif, si bon... et dans son émotion, elle laissa échapper son secret que, malgré son immense tendresse pour Laure, par une pudeur plus forte que sa volonté, elle n'avait point osé lui confier.

Elle aimait Pierre d'un amour si profond, si exclusif qu'on ne pourrait le lui arracher qu'avec le cœur et alors, elle mourrait... Etait-elle payée de retour? Elle n'osait le dire... Cependant, tout bas, elle voulait l'espérer. Pierre, ces derniers jours à Ker-Roc, s'était montré si affectueux, tendre même, si désireux de lui être agréable! Le jour de leur départ, quand le train s'était mis en marche et que renonçant à apercevoir plus longtemps sa tante, elle s'était jetée dans son coin, avec quelle sollicitude li avait étendu sur ses genoux le plaid emporté par Marion; et puis, il lui avait donné un livre, des friandises comme à une petite fille. Etait-elle pour lui seulement une petite fille? La Sabine qu'il berçait, câlinait autrefois? Non, certainement... C'est qu'il avait l'air si bon, Pierre, à ce moment; il la regardait d'un air contrit, comme si elle avait eu quelque chose à lui pardonner.

La voyant pleurer, il avait quitté sap lace, s'était assis à côté d'elle et lui prenant la main, gentiment, avait tenté de la consoler. Et c'était si doux de le savoir là, indulgent et affectueux. Puis, comme le chagrin l'avait brisée, elle s'était sentie tout à coup très fatiguée; ses yeux s'étaient fermés, sans qu'elle en eut conscience, sa tête avait glissé, s'était blottie sur l'épaule de son compagnon avec la confiance du petit oiseau qui retrouve son nid. Pierre s'était tu pour ne point troubler son sommeil,

NOUVELLES SUISSES

Stans

UN SKIEUR EMPORTE PAR UNE AVALANCHE

Un groupe de trois skieurs se rendait dimanche dans la direction de la Klewenalp. En passant sur le versant de Schwalmis, une avalanche de planches de neige se détacha et surprit deux skieurs. L'un d'eux parvint à rester à la surface de la neige tandis que l'autre, M. Jules Marquis, 27 ans, employé de poste à Lucerne, a été complètement enseveli. Son corps n'a été retrouvé que plusieurs heures après à l'aide d'un chien d'avalanches venu de Stans.

Zoug

IL RESTE DANS LES FLAMMES

Pendant la nuit de lundi, une hutte a été complètement détruite par les flammes à Ried près de Steinhausen. M. Franz Joseph Elsener, 69 ans, qui vivait seul, a péri dans les flammes. Son corps carbonisé a été retrouvé sous les débris. Le feu a sans doute été communiqué par le poêle.

Bulletin des avalanches

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissflujoch sur Davos communique :

Depuis hier, la neige continue à tomber dans les Alpes. Les plus grosses accumulations se trouvent dans l'Alpstein (Appenzell), le Rhaetikon, la Silvretta, soit 30 à 40 cm. Le sud des Alpes et l'Engadine annoncent également d'importantes chutes de neige, tandis que sur le reste des Alpes, les chutes n'atteignent que 20 cm. d'épaisseur. La neige fraîche des quatre derniers jours forme une couche de 40 à 50 cm. au nord des Alpes et en Valais, elle est de 20 à 40 cm. au Tessin et en Engadine. Une Tempête de vents d'ouest a fortement soufflé cette neige de sorte qu'un danger d'avalanches considérable existe dans toute les Alpes, spécialement sur le versant est. Aux endroits où la neige soufflée s'accumule en grandes quantités, de grosses avalanches peuvent se déclencher jusqu'au fond des vallées.

NOUVELLES LOCALES

Une société utile :

„La Murithienne“

Nous avons l'aubaine de compter, en Valais, une société bien méritante : c'est la Murithienne.

Pour les membres de cet important groupement culturel et scientifique, animé de façon dynamique par son président infatigable et dévoué, M. l'abbé Ignace Mariétan, il n'est point nécessaire de répéter les raisons qui militent en faveur de son développement encore plus accru. Mais, pour les autres qui ignorent la raison d'être et l'apostolat de la Murithienne, il serait utile de leur donner quelques précisions.

La « Murithienne », du nom de son fondateur, M. le Chne Murith, n'a qu'un but : celui d'encourager les amis des sciences naturelles à mieux connaître leur Valais à travers sa faune, sa flore, ses beautés. Et pour ceux qui ont les yeux à la bonne place, notre canton peu s'enorgueillir à juste titre d'être une mine intarissable. Il ne suffit pas de

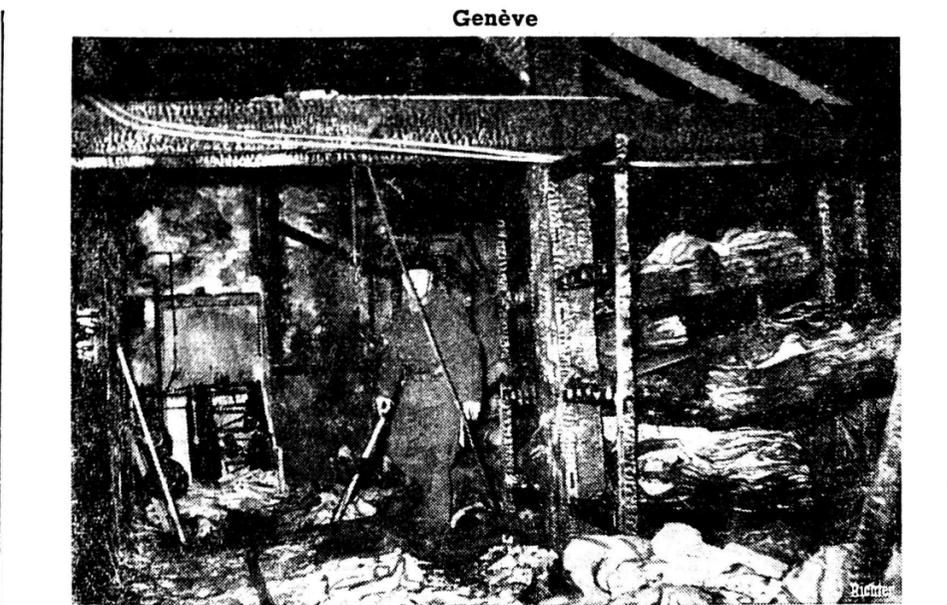
Un cadeau, un parfum GUY Paris

mais il avait dû sourire, de ce sourire charmeur et très jeune qui en faisait un Pierre que peu de personnes connaissent. Il avait répondu gaiement à Marion qui s'offrait à le débarrasser de son fardeau :

— Laisse, ma vieille, va, elle ne pèse pas davantage à mon épaule qu'une fauvette.

Du coup, ses scrupules s'étaient envolés et, n'ayant plus peur de la fatiguer, elle s'était endormie pour tout de bon et, alors, elle avait rêvé : Laure se penchait vers elle, effleurait de ses lèvres ses paupières closes. La sensation ressentie était si délicieuse qu'elle s'était réveillée, mais il n'y avait que Pierre, incliné vers elle et qui la regardait avec un sourire un peu étrange... Confuse et rougissante, elle s'était écartée des bras qui la soutenaient. Le visage de Pierre, un peu pâle, était soudain devenu grave, presque rigide, et pendant tout le reste du voyage, il s'était absorbé dans la lecture, la laissant bavarder avec Marion. Alors, devant cette attitude incompréhensible pour elle, Sabine s'était demandée si Pierre l'aimerait un jour... Eh bien, oui, il l'aimerait ! Comment pourrait-il rester indifférent quand il saurait quelle place il occupait dans son cœur.

M. et Mme de Vilpré firent un accueil chaleureux à leurs enfants. Régine, particulièrement, paraissait triomphante : cette fois, elle l'avait emporté sur Laure qui avait prétendu accaparer Pierre. Tandis qu'elle s'emparait du bras de son fils, l'entraînant hors de la gare, Sabine, fougusement, rendait à son père ses baisers. C'est qu'elle le chérissait ce



Un gros incendie a ravagé, dans la nuit de samedi à dimanche, les combles de grands magasins dans les Rues basses. Grâce à la prompt intervention du service du feu et des employés, l'incendie put être rapidement circonscrit.

Genève

s'aventurer en pèlerin solitaire par monts et vallées, à la découverte des mille trésors mis à notre portée. C'est en prenant part aux courses et sorties de la Murithienne, qui ont lieu deux ou trois fois par an, c'est aussi en assistant aux séances d'hiver (je pense en particulier aux Sédunois vraiment privilégiés sur ce point) que chacun peut augmenter ses connaissances et raviver son amour des belles œuvres de la Création. Et par le fait même, les incontestables talents de notre président, ne sont jamais à court de précisions charmantes, pittoresques, qui émaillent ses conférences, suivies de clichés évocateurs en couleurs !

Joignant l'utile à l'agréable, la Murithienne publie chaque année un bulletin richement doté de travaux intéressants vous permettant de passer de belles heures. Celui de 1952 vient de sortir des presses de l'Imprimerie Rhodanique, à St-Maurice et contient une série d'œuvres inédites, se lisant avec plaisir et profit. La brève citation suivante ne suffira pas à dire toute la joie qu'on éprouve à cette lecture attrayante :

Max BOUET : Le brouillard en Valais.
I. MARIÉTAN : Les routes et les chemins du Valais ; Les Mayens du Valais ; Contribution à l'étude de la flore valaisanne ; Une coutume originale à Ayent ; Aux glaciers de Ferpècle et du Mont Miné ; Un nid de frelons ; Excursion à Rarogne et au Beitschtal.

Pierre GRELLET : Promenades valaisannes.
Henri ONDE : L'Arpille.
Etc., etc.

Les 17 novembre et 18 décembre, les membres du groupe de Sion ont entendu deux intéressants exposés de leur président, M. Mariétan, sur les routes et chemins valaisans, suivis de projections en couleur du plus bel effet.

En terminant cette hâtive chronique, le soussigné se fait un devoir d'en appeler à toutes les bonnes volontés pour venir renforcer de leur présence et d'enrichir de leur collaboration la « Murithienne » vaillante nonagénaire qui poursuit allègrement son chemin !

Prg.

COMMUNE DE ST-MAURICE

Avis

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les tenanciers d'établissements publics sont autorisés à fermer aux heures suivantes : mercredi 21 décembre 1952 : minuit ; mercredi 31 décembre 1952 : 02 h. ; jeudi 1er janvier 1953 : minuit.

St-Maurice, le 20 décembre 1952.

Administration communale.

Sion

Conférence de Mgr Adam

Sous le patronage de l'Oeuvre de Lourdes, Mgr Adam, a fait le dimanche 14 décembre, devant une salle archicomble, à l'Hôtel de la Planta, une magistrale conférence sur « Notre-Dame de Lourdes ».

Autant l'attrait du sujet que la personnalité de l'éminent conférencier, réussirent à attirer tant de monde, à une heure d'ordinaire peu propice aux conférences.

Sans se laisser émouvoir par les acclamations de la foule, lorsqu'il entra dans la salle, Mgr Adam aborda son exposé avec la simplicité et la cordialité qui lui sont propres et qui ne manquent jamais d'intéresser de façon soutenue les privilégiés qui l'entendent pour la première fois ou ont déjà eu l'aubaine de l'écouter en d'autres circonstances.

Mgr avoua n'avoir jamais été à Lourdes. Mais sa science, sa confiance en Marie, n'ont pas été le moins du monde gênées dans son exposé condensé, précis, touchant aux larmes à certaines évocations de la cité mariale.

En historien compétent, Mgr Adam fit le procès des événements de Lourdes, rappelant le souvenir de l'humble bergère Bernadette Soubirous, mit en relief la prudence de l'Eglise face aux événements miraculeux qui se produisirent depuis le 11 février 1858. L'orateur sacré brossa un tableau réconfortant des multitudes venues depuis lors, par millions, implorer la protection de la Vierge et demander les guérisons corporelles, que la science humaine ne pouvait soulager ni guérir. N'oublions pas les innombrables guérisons morales, le courage nouveau devant les épreuves de ceux qui rentrent au sein de leurs familles...

Avant de clore son émouvant plaidoyer en faveur de Lourdes, Mgr Adam lança deux appels : celui de voir les hommes et les jeunes gens prendre une part plus prépondérante aux pèlerinages en y venant plus nombreux que par le passé. Le second concerne l'aide effective et généreuse en faveur des malades nécessiteux qui ne peuvent se rendre à Lourdes faute de moyens financiers.

Puisse ces appels de notre Evêque vénéré, être entendus par toutes les âmes de bonne volonté, afin que Marie continue à veiller sur nos foyers !

Précisons, pour ceux qui l'ignoraient encore, que l'Oeuvre de Lourdes de la paroisse de Sion, c. c. p. Ilc 4363, recevra avec reconnaissance les dons même les plus modestes, en faveur des malades nécessiteux. L'année dernière quelques-uns ont pu aller à Lourdes implorer Celle qui n'abandonne personne. Il est à souhaiter que lors du prochain pèle-

thique, elle me témoigne une affection qui me semble exagérée (car enfin, je ne lui suis rien), mais que je crois d'ailleurs sincère. Ses compliments sont si flatteurs que je prends la fuite dès qu'elle aborde le chapitre de « mes séductions ». Mon avis est qu'elle devrait se montrer plus maternelle pour Ninette qui m'a tout l'air de Cendrillon. Mais toute sa tendresse, son idolâtrie s'en va plutôt à son fils, Léo, dont elle parle sans cesse, et qui est à Paris, je crois ».

Pour les jeunes gens, le temps passait vite : huit jours déjà que Pierre et Sabine étaient à Juan-les-Pins ! Et Pierre était fort gai, au grand plaisir de Sabine qui se laissait vivre, heureuse, ne souhaitant rien d'autre pour l'instant que la continuation de leur douce intimité.

Sera-t-elle aussi heureuse quand Juliette sera là ? Mais pourquoi cette question ? La jeune fille se le demandait avec surprise. Craignait-elle sa présence ? Etait-elle jalouse de sa beauté, comme avait eu l'air de l'insinuer Pierre un jour à Ker-Roc ? Et quand elle avait protesté, comme la réponse avait été méchante : « Et même l'épouser ! » Rien que de penser à cette phrase, elle se sentait bouleversée et éprouvait le même serrement de cœur, le même petit choc douloureux qu'à ce moment-là. Elle avait compris alors quelle place Pierre tenait dans sa vie. Il n'était plus seulement le camarade... l'ami d'enfance... mais, son grand amour... son grand amour !... Que ces mots lui semblaient doux... Comme ils la faisaient rêver...

Le comte de Vilpré reçut quelques lignes du com-

rinage valaisan fixé du 5 au 12 mai 1953, d'autres malades puissent bénéficier de l'aide charitable de leurs semblables. P.

Bövernier

M. Léon Sarrasin

Mardi 16 courant est décédé, terrassé par une crise cardiaque, M. Léon Sarrasin, entrepreneur, avantageusement connu dans toute la région du Bas-Valais, où il a exécuté des travaux importants, soit pour l'Etat du Valais, soit pour l'armée.

Sur le conseil de ses médecins, il s'était décidé à se rendre en Corse, espérant que le climat doux de cette île aurait amélioré sa santé ébranlée, mais, hélas ! la terrible mort vint le surprendre avant de débarquer à Ajaccio.

Membre dévoué de l'Echo du Catogne et de la Société de Secours mutuels, il laissera un grand vide dans notre commune.

A sa chère épouse et à ses enfants, nous présentons nos condoléances émuës et l'assurance de notre chrétienne et profonde sympathie dans leur grand chagrin. M.

Martigny

A L'HOTEL DE VILLE : EXPOSITION A. THEURILLAT

Le peintre A. Theurillat, de Monthey, mais originaire du Jura bernois, a exposé une quarantaine d'œuvres dans la salle de l'Hôtel de Ville à Martigny-Ville.

Il y avait notamment des paysages de Martigny-Ville et Martigny-Bourg qui ont certainement intéressés les personnes de la région de Martigny, ainsi que des scènes rustiques comme les « vendanges à Plan-Cerisier », où le peintre Theurillat a mis beaucoup de couleur et de pittoresque.

Il y avait également des natures mortes et des portraits dont certains sont d'une saisissante vérité. Les expositions se succèdent à un rythme régulier dans la grande salle de l'Hôtel de Ville qui se prête admirablement à cet effet. Nous avons eu dernièrement les expositions Olsommer, Chéri-Morfo.

Les visiteurs qui se sont dérangés ont pu constater aussi le talent du jeune peintre A. Theurillat dans la multiplicité de ses créations les plus diverses. v. d.

Salvan

Parti conservateur

Les adhérents au Parti conservateur sont convoqués en assemblée générale pour le jour de Noël à 9 h. 15 à l'Hôtel des Gorges du Triège à Salvan.

Ordre du jour : Désignation du candidat à l'élection complémentaire au Conseil communal du 28 décembre 1952.

Le Comité.

A L'OCCASION DE SON 50^e ANNIVERSAIRE

le Nouvelliste valaisan

avec son nouveau numéro du lundi matin

a l'avantage d'informer ses nouveaux abonnés éventuels que, s'ils contractent un abonnement pour toute la durée de l'année 1953, notre journal leur sera servi

gratuitement dès aujourd'hui

jusqu'au 31 décembre 1952

Nos bureaux fourniront toutes les précisions désirées quant aux tarifs (qui restent les mêmes) et aux diverses facilités de paiement.

L'Administration.

mandant de Lestrac annonçant son arrivée pour le lendemain. Vu l'heure matinale, il fut décidé que Pierre et son beau-père iraient seuls à la rencontre de leurs amis. Le cœur de Sabine se mit à battre très fort et elle dormit très peu cette nuit-là. Que lui apporterait la présence de Juliette ? Des larmes ?... Mais pourquoi ces appréhensions chimériques ? Juliette fut toujours indifférente à Pierre et, celui-ci est si charmant, si affectueux pour Sabine depuis qu'ils sont à Juan-les-Pins !...

La jeune fille dut reconnaître que sa mère avait raison en vantant la beauté de Mlle de Lestrac. Elle était bien plus jolie encore que ne pouvait se le figurer Sabine d'après ses souvenirs : un pur visage de madone, une chevelure d'or pâle, abondante et soyeuse, et de si jolies façons réservées... Mais, elle ne semblait pas animée. Sabine, en la regardant, ne pouvait s'empêcher de penser à ces gracieuses poupées articulées qui ont des joues roses, de grands yeux bordés de cils invraisemblablement longs... mais des yeux inexpressifs, dans lesquels on ne peut découvrir d'âme...

Roger, en revanche, parut très sympathique à Sabine. Le jeune officier avait l'air franc, loyal et très bon aussi. Pierre et Roger, excellents camarades, s'étaient retrouvés avec joie.

(A suivre).

Résultats complets de la triple votation cantonale de dimanche

Après nos informations et commentaires de hier, voici les résultats par commune de la triple votation de dimanche :

Commune	Réduct. des députés		Loi d'appl...		Emprunt	
	oui	non	oui	non	oui	non
Conches						
Ausserbin	8	1	7	2	4	5
Bellwald	30	4	29	5	9	22
Biel	6	—	5	1	4	2
Binn	22	1	20	1	17	7
Blitzingen	23	3	23	2	6	17
Ernen	26	4	27	2	16	21
Fiesch	—	—	—	—	—	—
Fieschertal	16	4	6	11	10	11
Geschinen	2	4	7	—	5	1
Glurigen	15	—	11	2	11	4
Lax	31	1	31	1	28	6
Mühlebach	9	—	8	—	4	4
Münster	37	11	26	17	17	34
Niederwald	6	—	5	—	4	2
Obergesteln	20	3	18	4	11	12
Oberwald	22	13	24	8	26	10
Reckingen	34	7	31	9	36	7
Ritzingen	2	13	9	6	12	3
Selkingen	7	3	8	2	8	2
Steinhaus	8	1	7	2	8	1
Ulrichen	14	4	13	4	11	7
Rarogne or.						
Betten	25	24	32	20	25	22
Bister	4	—	1	3	4	—
Bitsch	10	16	10	17	14	13
Filet	14	5	13	6	11	8
Goppisberg	18	—	5	13	5	13
Greich	2	—	2	—	2	—
Grengiols	24	20	25	20	35	7
Martisberg	—	—	—	—	—	—
Mörel	19	4	16	5	20	4
Ried-Mörel	17	5	17	4	17	4
Brigue						
Birgisch	14	—	2	12	4	11
Brigue	283	24	226	40	332	17
Brigerbad	16	7	15	7	22	2
Ergerberg	26	2	15	10	10	18
Glis	60	32	38	37	69	23
Mund	31	7	29	7	21	17
Naters	184	67	140	84	200	55
Ried-Brig	41	15	48	25	66	10
Simplon	41	19	31	28	49	17
Termen	61	3	54	8	59	3
Zwischbergen	23	6	23	5	30	1
Viège						
Baltschieder	14	3	10	5	9	8
Eisten	21	7	16	12	28	13
Embd	11	2	8	5	6	8
Eyholz	10	1	5	4	6	5
Grächen	76	25	85	21	58	47
Lalden	28	1	27	3	23	7
Randa	30	13	13	29	7	32
Saas-Almagel	—	16	15	1	11	5
Saas-Balen	25	22	37	13	47	4
Saas-Fee	73	5	72	5	70	6
Saas-Grund	44	4	30	15	42	6
St-Nicolas	88	41	76	53	72	45
Stalden	66	15	34	35	34	37
Staldenried	32	2	25	8	28	5
Täsch	25	11	22	12	26	12
Törbel	70	15	45	38	24	57
Viège	148	26	137	33	172	45
Visperterminen	93	17	77	39	95	21
Zeneggen	11	12	11	11	15	8
Zermatt	55	16	52	13	46	29
Rarogne occ.						
Ausserberg	81	8	72	13	84	6
Blatten	37	3	36	4	32	7
Bürchen	34	3	30	4	25	8
Eischoll	49	3	41	10	30	21
Ferden	33	6	33	4	35	5
Hohentenn	10	2	10	2	9	3
Kippel	57	7	49	15	41	22
Niedergesteln	12	2	4	9	3	11
Rarogne	25	8	25	6	24	12
Steg	18	11	11	11	10	21
Unterbach	2	3	2	4	5	2
Wilser	27	22	27	24	47	10
Loèche						
Agarn	21	16	23	13	18	22
Albinen	11	8	14	4	3	15
Bratsch	13	5	8	4	6	11
Ergisch	7	33	38	2	33	9
Erschmatt	22	9	27	3	31	—
Fechsel	5	—	5	—	5	—
Gampel	59	5	50	17	48	16
Guttet	—	15	14	1	12	3
Inden	14	—	14	—	2	12
Loèche	71	57	64	45	52	74
Loèche-les-Bains	42	7	30	12	36	12
Oberems	14	6	13	2	13	6
Salgesch	34	51	32	52	75	15
Tourtemagne	57	16	49	14	52	22
Unterems	20	—	19	1	19	21
Varen	52	8	43	14	32	30
Sierre						
Ayer	34	9	37	6	28	15
Chalais	67	36	54	42	51	53
Chandolin	5	11	1	15	13	5
Chermignon	71	34	50	39	51	52

Commune	Réduct. des députés		Loi d'appl...		Emprunt	
	oui	non	oui	non	oui	non
Chippis	31	17	28	14	33	15
Granges	42	27	33	31	45	22
Grimontz	19	3	16	6	10	12
Grône	24	18	17	24	24	21
Icogne	16	4	14	6	12	7
Lens	62	28	45	83	58	34
Miège	18	15	14	17	11	23
Mollens	6	8	7	5	3	12
Montana	39	13	22	23	32	22
Randogne	12	2	10	4	12	2
St-Jean	18	15	15	13	14	20
St-Léonard	54	35	47	30	55	36
St-Luc	18	5	11	8	16	8
Sierre	173	37	132	47	167	42
Venthône	8	3	6	3	6	5
Veyras	10	4	9	5	9	5
Vissoie	21	4	18	7	14	10
Hérens						
Agettes	9	7	8	7	10	7
Ayent	84	31	68	34	82	34
Evolène	17	22	21	18	14	26
Hérémece	102	13	82	28	70	44
Mase	16	—	16	—	11	5
Nax	18	11	10	13	7	22
St-Martin	54	81	91	42	46	82
Vernamiège	32	3	12	15	13	20
Vex	46	45	52	32	38	45
Sion						
Arbaz	27	6	20	12	12	21
Bramois	31	20	27	17	25	20
Grimisuat	31	30	26	34	28	31
Salins	20	12	18	9	17	16
Savièse	68	112	47	119	98	85
Sion	533	87	362	122	524	111
Veysonnaz	24	5	27	1	22	7
Conthey						
Ardon	81	27	68	27	78	32
Chamoson	104	67	102	68	96	75
Conthey	148	133	108	143	165	120
Nendaz	52	42	50	43	40	60
Vétroz	42	43	35	40	42	40
Marigny						
Bovernier	40	18	27	28	31	26
Charrat	41	17	36	17	32	23
Fully	167	75	146	87	148	81
Iséables	32	12	25	12	17	17
La Bâtière	20	2	17	3	17	4
Leytron	77	39	59	46	80	39
Martigny-Bourg	84	21	66	23	56	49
Martigny-Combe	56	8	51	14	44	23
Martigny-Ville	154	34	129	40	127	55
Riddes	55	35	47	38	47	46
Saillon	36	22	28	14	35	19
Saxon	75	97	95	54	81	89
Trient	18	11	14	13	15	14
Entremont						
Bagnes	268	49	199	79	188	135
Bourg-St-Pierre	20	10	13	12	14	12
Liddes	30	18	29	15	19	31
Osières	103	30	85	35	72	53
Sembrancher	67	32	57	37	46	52
Vollèges	81	8	65	18	61	27
St-Maurice						
Collonges	26	18	16	22	17	24
Dorénaz	31	7	27	3	31	7
Eviornaz	47	15	41	13	39	22
Finhaut	34	9	29	8	30	11
Massongex	36	16	30	17	21	27
Mex	24	3	18	9	18	9
St-Maurice	143	23	122	28	126	41
Salvan	90	31	69	31	88	33
Vernayaz	108	27	99	23	111	26
Vérossaz	45	16	34	20	26	33
Monthey						
Champéry	48	21	39	27	28	37
Collombey-Muraz	88	27	77	29	60	50
Monthey	182	55	138	77	160	81
Port-Valais	53	32	42	27	64	26
St-Gingolph	38	5	32	6	38	6
Troistorrens	140	65	77	99	47	152
Val-d'Illeiez	75	44	42	59	26	96
Vionnaz	77	11	56	20	59	24
Vouvry	91	45	83	42	89	48
Totaux						
Réduction des députés :	8115	oui	—	3078	non	
Loi d'application sur le maintien de la propriété foncière rurale :	6738	oui	—	3468	non	
L'emprunt de deux millions 200,000 francs :	7169	oui	—	4083	non	

Sur 170 communes, 45 ont refusé l'emprunt, 25 la loi d'application sur le maintien de la propriété foncière rurale et 15 la réduction du nombre des députés.

Chronique sportive

FOOTBALL

DEUX SIERROIS DANS L'EQUIPE DES CADETS SUISSES

Les deux Sierrois Masy et Sierro défendront avec les cadets les couleurs suisses en levé de rideau du match Suisse B-Italie B à Bellinzone. C'est M. Göltz de Sierre qui est l'entraîneur de cette équipe de cadets. Voilà qui est tout à l'honneur des sportifs de la Cité du Soleil.

SKI

BRILLANTE TENUE DES ROMANDS A KLOSTERS...

Le slalom d'ouverture de Klosters s'est déroulé dimanche avec la participation de 49 skieurs (28 portes) :

Dames : 1. Sylvia Glatthard, Davos, 70" 1 ; 2. Rita Buefzberger, Davos, 72" 5 ; 3. Ruth Guhler, Klosters, 74" 1.

Juniors : 1. Fernand Moillen, Les Diablerets, 59" ; 2. Bernhard Rieder, Davos, 59" 3 ; 3. Hans Feuz, Muerren, 60" 9.

Elite : 1. Georges Schneider, Chaux-de-Fonds, 54 sec. 6 ; 2. Martin Julien, Zermatt, 54" 7 ; 3. Fernand Grosjean, Genève, 55" ; 4. Karl Gamma, Andermatt, 56" 6 ; 5. Louis-Charles Perrel, Chaux-de-Fonds et André Bonvin, Crans, 57" 4.

Seniors : 1. Maurice Trombert, Val-d'Illeiez, 57" 9 ; 2. Roland Blaesi, Lenzerheide, et Raymond Fellay, Verbier, 58" 1.

NOUVELLES LOCALES

Le concert des Petits Chanteurs de Notre-Dame à Sion

C'est avec un plaisir toujours nouveau que nous assistons au concert de Noël donné par les Petits Chanteurs de Notre-Dame le dernier dimanche de l'Avent.

On y trouve tant de fraîcheur, de jeunesse et de poésie que c'est, chaque fois, un réel enchantement.

Un public enthousiaste qui remplissait les derniers recoins du théâtre de Sion a fait, dimanche soir dernier, le plus chaleureux accueil aux diverses productions musicales de cette soirée particulièrement réussie.

Nous eûmes le privilège d'entendre d'abord trois pièces du grand maître de la polyphonie classique, G. P. da Palestrina, un *Ecce sacerdos* à 6 voix mixtes, à l'adresse de notre Evêque vénéré, le *Sanctus* de la Messe sine nomine, et le *Dies sanctificatus*, motet de Noël. Un chœur pour voix d'hommes, fort bien venu, de Pierre de la Rue, fut intercalé entre les morceaux de Palestrina.

Fidèle à une très heureuse tradition, la Schola interpréta ensuite une série de Noëls en langue profane. C'est ici qu'elle se tailla le plus vif succès. Plusieurs fois elle fut contrainte de chanter une deuxième fois des pièces que réclamait avec insistance un public fort sympathique. Les compositeurs Périssas, Marescotti, Vuataz, Gewaert et Loth eussent été enchantés de voir leurs œuvres si appréciées.

M. Baechler qui s'est chargé de l'ingrate tâche d'apprendre les éléments du solfège à de minuscules petits chanteurs fut bien récompensé de ses peines. Il fit exécuter par ceux-ci un savoureux petit chant de Noël : *Jésus-Christ s'habille en pauvre*, et parvint à déchaîner l'enthousiasme du public. Aussi lui fit-on une ovation telle que les petits se regardaient avec de grands

FERNANDEL dans Le Petit Monde de don Camillo

UN film qui n'est pas comme les autres !

Le film de l'année !

TOUS LES RECORDS BATTUS AU CORSO-MARTIGNY - 6 PROLONGATIONS. Ce soir mardi, mercredi (veillée de Noël) à 14 h. 30 et 17 heures (le soir relâche). Jeudi (Noël), à 14 heures 30, 17 h., 20 h. 30

Les cadeaux...

POUR MADAME

Jupes	17.50
Tabliers fantaisie	3.60
Tabliers fourreaux, m. l.	14.90
Chemises de nuit	9.90
Parures	10.70
Combinaisons	4.90
Bas Nylon Suisse	4.90
Foulards pure soie	7.50
Culotte	2.90
Chemise	2.50
Gilet	24.50
Fuseaux — Bas — Mouchoirs	
Pulovers — Echarpes — Gants	
Blouses — Lingerie fine	

POUR MONSIEUR

Complets ville fil à fil	139.—
Vestons	45.—
Pantalons	27.—
Manteaux	98.—
Manteaux gabardine	150.—
Coins de feu	63.—
Pyjamas	19.90
Chemises	16.40
Chapeaux	11.90
Fuseaux Gabardine	60.—
Robes de chambre — Windjacks	
Pulovers ski — Echarpes	
Cravates — Foulards — Gants	
Chaussettes	

POUR ENFANTS

Norvégiens, de 2 à 6 ans	21.—
Manteaux — Complets	
Windjacks	
Chaussons de ski, No 2	—90

Tabliers — Gants — Bonnets
Mouchoirs — Bas — Lingerie
Casquettes — Bérets
Trainings - Chemises - Pélerines



Maison qui signifie : Bonne qualité. Coupe impeccable. Prix sans concurrence

GRANDS MAGASINS

à la Ville de Paris

SION

Confections Spécialisées
HOMMES ET ENFANTS

TELEPHONE 218 22

NOUVEAUTE :

Pour l'achat de chaque complet, notre Tailleur spécialiste vous conseille et fait les retouches gratuitement, et nous vous offrons une cravate et un cintre.

ENVOIS PARTOUT

AVANTAGEUX !

Fromage gras

bien salé, par 5 kg., le kg. Fr. 4.20 franco. Par pièce de 9-12 kg., le kg. Fr. 4.—. Pour commande plus importante, demandez offres spéciales.

Se recommande : Laiterie Odon Grossrieder, fromages, Villarsel-le-Gibloux (Fbg). Tél. (037) 3.12.49.

Viande hachée

Envoi 10 kg., franco Fr. 36.—



BOUCHERIE BEERI, VEVEY
Tél. (021) 5.19.82

Noix du Tessin

Fr. 1.20 p. kg. NOIX DE SORRENTE Fr. 2.— p. kg. Châtaignes sèches (épluchées) Fr. 0.80 p. kg.

Batt. Merlo, Lugano.

Commerçants

Tourteaux

Arachide - Lin
Maïs - Orge - Son

à vendre. Prix intéressant ; par quantités de 200 kg. et plus. Franco domicile par camion en plaine. Ecrire : P.-R. Rolaz, Av. Gustave Coignet 4, Vevey.

Quand il vous faut vêtements, chaussures tous genres et grandeurs (aussi tout pour la moto et pour la chasse) occasions ou neufs pour messieurs, dames, garçons, filles, adressez-vous au magasin à léchage vendant bon marché.

Aux Belles Occasions

PONNAZ

rue du Crêt 9, côté cinéma moderne, près gare, Lausanne, tél. 26.32.16. Envoi contre remboursements, avec possibilité d'échange. Vente - Achat - Echange

Fromages !

Gruyère gras, rassi, 4.90 le kg. par 5 kg. ; 4.80 le kg. par pièce de 10 à 12 kg. Tilsit gras II a, 4.60 le kg. par pièce.

Gruyère 3/4 gras, 4.10 le kg. par 5 et 10 kg. ; 4.— le kg. par pièce de 18 kg. Fromage mi-gras, 3.60 le kg. ; 3.50 le kg. par pièce de 7 à 8 kg.

1/4 gras salé, Fr. 2.50 le kg. Expéditions rapides par ESSEIVA, SION Rue de Savièse Tél. 2.29.03 Tous les samedis au marché sur la Planta

A vendre tous

jeux électriques américains

Disponibles de suite. Prix intéressants. Ecrire sous chiffre A. 94767 X. Publicitas, Genève.

On placerait en hivernage

vache

tuberculine, ayant vélé à fin novembre. S'adresser au Nouvelliste sous Z. 9063.

A VENDRE

un caisse enregistrée, « Nationale », 1 jeu football très souple, 6 plateaux à servir en laiton, 1 fourneau-plaque à 3 trous blanc, plaques chauffantes ou non. Le tout en bon état à bas prix. S'adresser sous chiffre W. 9060 au Bureau du Nouvelliste.

DU CAFÉ MAIS... LEQUEL? celui-ci

DECAILLET CAFÉ FRAIS

SKI RÉCLAME PROFITEZ

Nos 36-39 Fr. 45.-
Nos 40-45 Fr. 49.-

Semelles Dufour noire
EXPÉDITIONS PAR POSTE

JEAN Gianadda

SION
Au fond de la Rue du Rhône - Tél. 2.22.25

DEGUSTEZ
PENDANT NOEL ET NOUVEL-AN
nos excellentes

BIÈRES

DE
FÊTES

brune et blonde

BRASSERIE VALAISANNE

Au Magasin Pouget Frères ORSIÈRES

VENTE DE FIN D'ANNEE

Dès ce jour rabais 10 %

Sur toute la Confection — Sur les laines - Etoffes diverses — Sur tous les articles de ménage
Sur les toiles cirées, linos — Sur les articles de sport.

A la même adresse : dépôt des Grands Moulins de Cossonay.
Produits pour bétail à des prix avantageux.
Nous acceptons en échange : beurre, fromage, œufs.
Téléphone 6.81.07.

L'onguent Litin

comme friction, est un remède de prompt efficacité. Le Litin s'infiltrant directement dans la peau, atteint par conséquent le foyer de la maladie. Litin est d'un effet excellent contre :

le Rhumatisme articulaire et musculaire chronique et les maladies goutteuses et celles en rapport avec l'élimination de l'acide urique, contre les névralgies, spécialement contre la sciatique, douleurs dans les membres lumbago, ainsi que contre la bronchite.

Avantages particuliers : Litin est d'un emploi économique, ne salit pas, n'irrite pas la peau et est d'un effet prompt. Dans les pharmacies et drogueries Fr. 2.60.

Pour les fêtes

de Noël et Nouvel-An, des viandes de toute 1ère qualité : Bœuf, Porc, Veaux, Agneaux, Poulets, Lapins et Cabri. Pâté de Strasbourg.

GRAND CHOIX de charcuterie fine à 80 cl. les 100 gr.

Se recommande :

Boucherie-charcuterie
E. BINZ, St-Maurice
Téléphone 3.60.35.

A remettre, Bas-Valais,

commerce de laines et ouvrages de dames

marchant très bien, pour cause de développement d'activité. Eventuellement on collaborerait. S'adresser sous chiffre Y. 9062 au Nouvelliste.

On cherche bonne

sommelière

Hôtel et Restaurant Fritsch, Walliserstube, Luzern.

LISEZ ET FAITES LIRE LE NOUVELLISTE

BIBLIOPHAGIE

L'ABBE BOVET, BARDE DU PAYS

par Robert Loup

Editions Marguerat, Lausanne

On sait le charme extraordinaire — on a dit même l'envoûtement — qu'exerçait l'abbé Bovet sur quiconque l'approchait. C'était un vrai magicien ! Félicitez l'ouvrage que Robert Loup consacre à « l'abbé Joseph Bovet, Barde du pays » : vous subirez ce charme, cet envoûtement. Robert Loup a réussi, par un vrai tour de magie, à ressusciter devant nous l'inoubliable abbé Bovet. Vous qui l'avez connu, lisez ce livre : vous serez émerveillés de voir surgir devant vous, vivant, « l'abbé », le prodigieux remueur de foules, le chanteur inspiré, le poète, le musicien, le compositeur, le directeur, l'animateur incomparable. Oui, c'est bien lui, les cheveux en bataille, le visage illuminé d'un large sourire. Un grand geste de ses grandes mains, et vous voyez subjugués, tout comme l'étaient ses chanteurs et ses musiciens.

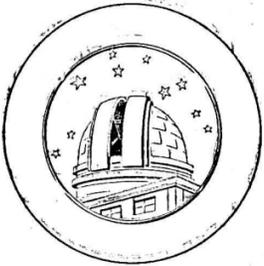
Vous n'avez pas connu Bovet ? Alors faites sa connaissance : à lire l'ouvrage de Robert Loup, vous croirez voir et entendre le barde du pays : il n'y a pas moyen de le mieux présenter, vivant, agissant, entraînant son monde d'un geste ou d'une boutade. On se demande vraiment si Robert Loup, — lui-même ancienne élève de Bovet, — a passé les heures de chant à chanter... ou s'il ne les a pas plutôt utilisées — et avec quelle fine sagacité, quel bonheur — à observer dans les moindres détails le maître aimé, vénéré.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant : il y bien plus dans ce livre qu'un portrait merveilleusement réussi. Bovet y revit dans son cadre : foyer paternel, collège, Séminaire, Genève, Fribourg ; nous le suivons dans ses activités multiples et débordantes : Céciliennes, Ecole normale, compositions et exécutions musicales, enseignement, vie sacerdotale. Il nous regarde, ils nous sourient, et nous voilà conquis, heureux. J'ai lu d'un trait ce livre qui me restituait une présence très chère. Quelle joie : Bovet était là ! J'ai refermé le livre avec nostalgie : en mon cœur s'était réveillé le souvenir de son dernier adieu.

PORTRAITS EN MINIATURE — LES PORCELAINES DE MEISSEN LA SUISSE ROMANTIQUE

Collection Orbis Pictus

Il est des domaines qui, sans ressortir au grand art, n'en reflètent pas moins certains aspects du beau, arts mineurs où l'homme est capable d'apporter une grande perfection, arts décoratifs où s'inscrivent les goûts d'une époque sans parler de la nature qui nous offre de nombreux sujets d'émerveillement. Grâce des formes, magie des couleurs, au fait de choses à la contemplation desquelles nos sens et notre esprit trouvent leur plaisir. Encore faut-il le savoir regarder, et ce que le livre peut nous être d'un grand secours. Or, il existe une collection dont le but est précisément de nous ouvrir les portes de l'un ou l'autre de ces domaines du beau. Cette collection bien connue, puisqu'elle nous a dé-



Une supériorité technique officiellement reconnue...

Le nouveau chronomètre automatique Omega « Constellation » est réglé par les maîtres horlogers qui ont fait triompher cette marque aux observatoires de Genève, de Neuchâtel et de Kew-Teddington.

Avant d'être mis en vente, chaque « Constellation » doit encore donner la preuve de sa perfection technique. Elle est apportée par les épreuves officielles : surpassant les normes de réglage prescrites pour l'obtention du titre de chronomètre, chaque « Constellation » se voit décerner la mention spéciale « résultats particulièrement bons ».

Il doit cette reconnaissance officielle de supériorité aux proportions idéalement équilibrées de chacun de ses organes et à l'élite professionnelle chargée de sa production.

Le chronomètre automatique « Constellation » complète la gamme des prestigieux modèles Omega. L'observatoire gravé dans le fond du boîtier (illustré ci-dessus) est la marque distinctive du chronomètre « Constellation ». Il évoque sa valeur technique et sa précision.



Réf. 7015 Or 18 ct, antimagnétique, paréchocs, cadran riche et écrin de luxe en cuir Fr. 950.—

AGENT OFFICIEL OMEGA À MARTIGNY H. Morét et Fils av. de la Gare

Sports



En haut : Victoire du Zurich H. C. contre Bâle : 7-3. Rossi (ZHC) manque le but de peu ! En bas : le derby bernois a tenu ses promesses : Young Boys-Berne : 2-2. Une dangereuse attaque de Berne. A droite : Zurich-Bellinzona : 2-0. Le gardien Panumiam a fait une brillante partie

jà donné huit titres afféchants, s'enrichit aujourd'hui de trois volumes paraissant dans une nouvelle présentation qui fera le ravissement de tous les gens de goût : au lieu du cartonnage, une couverture souple d'un noir brillant sur lequel ressort un des sujets en couleurs de l'intérieur.

Le premier de ces ouvrages est consacré au portrait en miniature, cet art mineur qui fleurit dès la Renaissance et dont la vogue se maintint jusqu'au 19e siècle. Personne n'ignore qu'il a permis à de nombreux peintres de produire des œuvres d'une extrême délicatesse. Ces portraits, d'une grâce souvent si expressive, portent bien l'empreinte de leur temps et de leur pays. On y reconnaît des personnages illustres ; d'autres visages sont inconnus, mais de tous émane un charme discret, qui nous plonge dans l'intimité d'une société raffinée et à jamais défunte.

Le second volume, le No 10 de la collection, nous entretient de la grande manufacture de Meissen. Dans une introduction sont retracés les événements qui accompagnèrent et suivirent la découverte de la porcelaine par Böttger au 18e siècle, puis une vingtaine de planches rendent à la perfection quelques-uns des bijoux où transparaît tout le génie du baroque saxon. Il existe peu d'ouvrages français sur les porcelaines de Saxe et nombreux seront les amateurs et les collectionneurs qui feront leur profit de cette étude.

Le troisième titre annoncé est la Suisse romannique. On y trouve un choix des plus belles gravures des paysagistes suisses de la fin du 18e et du début du 19e siècles, vues qui s'attachaient les touristes d'alors. Elles sont accompagnées de textes de voyageurs qui parcoururent notre pays à cette époque. On constatera que ces réflexions ne sont pas toujours élogieuses ; il en est de fort sarcastiques ou de fort amusantes.

En résumé voici trois petits livres qui feront leur chemin, car ils possèdent toutes les qualités pour plaire, valeur du texte et élégance.

(1) ORBIS PICTUS : Portraits en miniature, par H. Riebel. Les porcelaines de Meissen, par S. Duret. — La Suisse, par W. Schmid. Chaque volume avec 19 planches en couleurs, sous couverture glacée en couleurs, Fr. 4.80. Librairie Payot, Lausanne.

L'ECHO ILLUSTRE

Revue avec assurance

No 51 du 20 décembre 1952

Actualités de la semaine. — Le football suisse. — Visite à Marcel Pagnol. — La Panthère au clair de lune, nouvelle de Norah Burke. — Le vrai visage de la Sicile. — Aidez Pro Juventute. — Notre roman : Orage du Sud de Marguerite Sy. — L'écouleur : la bonne humeur d'hier. — « Futurs bâtisseurs » pour permettre à vos enfants de construire eux-mêmes des maisons, des gares, etc. — Littérature enfantine. — Recette : la bonne bûche de Noël. — Tintin. — L'humour. — Les mots croisés.

ARCHITECTURE CALME OU SENSATIONNELLE

Si un architecte bâtit sa propre maison, sera-t-elle voyante et excentrique ? Nullement, car il aura le sentiment sûr des formes et des masses avoisinantes. Nous possédons en Suisse un type de maison de maître, encore répandu en campagne, qui nous est venue de l'époque de la Renaissance, à un unique corps-de-logis rectangulaire et un toit dominant. L'architecte H. Filli a choisi ce genre de maison pour sa propre demeure en lui prêtant par une position devant une ceinture rocheuse et par un coloriage partiel apparent, une plasticité toute moderne.

Les articles du numéro de décembre de « DAS IDEALE HEIM » (éditions Schönerberger S. A., à Winterthur) semblent empreints d'un parfum de Noël. Une suite de bibliothèques silencieuses et de bouddoirs douillets, opposés à des halls spacieux et hautains, nous enseigne le vrai dosage de l'intimité et du faste. Parmi les autres articles du cahier de Noël mentionnons encore « Le givre au jardin », où le petit magicien nommé cristal de neige change le monde en féerie.

ANIMAUX EXOTIQUES (1)

S'il est une faune attrayante, c'est bien celle-ci. Bêtes aux formes multiples, souvent étranges et spectaculaires, adaptées à des milieux très divers, les mammifères des autres continents nous semblent à certains égards plus proches que ceux de nos contrées. Leur physiologie nous est depuis longtemps rendue familière par les relations des voyageurs, les représentations de toutes sortes, la photographie et le film, par les zoos enfin, qui s'enrichissent toujours davantage. Est-ce à dire que nous les connaissons vraiment ? Combien de gens savent-ils, par exemple, que l'éléphant d'Afrique se rencontre dans les montagnes jusqu'à une altitude de plus de 4000 mètres, que le lion habite aussi l'Asie, qu'il existe une dizaine de variétés de zèbres ou que le bœuf musqué hante les terres arctiques ? A ceux qui désirent être mieux renseignés sur ces animaux, sur leurs dimensions réelles, leur dispersion et leurs habitudes, nous conseillons de se procurer le dernier volume paru dans la collection des petits atlas de poche Payot. C'est là une excellente introduction à la faune exotique. Elle comprend une récapitulation des ordres de mammifères, énumérant leurs représentants et rappelant leurs origines, puis, suivant la formule de la collection, une suite de planches en couleurs où sont dessinées une centaine d'espèces dans leurs attitudes naturelles et leur milieu, avec

description en regard. L'illustration est bonne dans l'ensemble, exception faite de deux ou trois figures moins réussies, et le texte indique l'essentiel. Ce petit volume pourra servir de guide aux visiteurs de musées et de zoos ; il rendra sûrement des services dans l'enseignement de l'histoire naturelle, et fera peut-être aussi le bonheur de bien des enfants.

(1) Animaux exotiques, par C. A. W. Guggisberg. Collection des Petits Atlas de poche Payot No 25. Un volume de 64 pages, avec 22 planches en couleurs, relié. Fr. 4.65. Librairie Payot, Lausanne.

SAINT-EXUPÉRY LE CHEVALIER-PILOTE (*)

Conter la vie de Saint-Exupéry aux jeunes, c'est là une chose dont on peut s'étonner qu'elle ne fût encore jamais faite. Cet oubli vient d'être réparé et désormais les petits admirateurs du célèbre aviateur pourront en lire une biographie rédigée, si l'on peut dire, à leur mesure, par un homme qui eut la chance de le rencontrer quelquefois et utisa avec bonheur ses écrits et ceux de ses amis.

L'histoire commence avec les jeux de l'enfance, où le jeune Antoine se montre entreprenant et ardent et manifeste déjà sa passion de la mécanique. Puis c'est le lycée et le service militaire, années décisives, car il y découvre sa vocation : il sera pilote. Va-t-il cependant l'abandonner ? Nous le trouvons en effet, pour un temps, fiancé et condamné à la vie de bureau. Mais non, son destin est tracé ; des amis se sont souvenus de lui et le font entrer dans une compagnie de transport aérien. Il fera la poste sur la ligne Toulouse-Dakar. Ainsi débute l'aventure, avec les risques et les soucis qu'elle comporte. Mais qu'importe, pour lui, il s'agit d'être un homme, d'accomplir un travail d'homme ; plus encore, il s'agit d'être, en contact avec le vent, les étoiles, la nuit, le sable, la mer ; n'y a-t-il pas eu en Saint-Ex, parallèlement à la première, une autre vocation, née de bonne heure et à laquelle il fut également fidèle jusqu'à la mort, celle de poète ? Elle nous valut les beaux livres que nous connaissons. Mais laissons aux lecteurs le plaisir de suivre cette existence mouvementée, qui est racontée ici avec beaucoup d'allant et de sensibilité. Il se dégage de ces pages de magnifiques leçons d'énergie, de ténacité et de maîtrise de soi. Les jeunes y découvriront aussi le visage secret de celui qui eût à un haut degré le culte de l'amitié et qui dit : « On ne voit bien qu'avec le cœur. »

Le livre de Daniel Anet est présenté avec goût, dans une typographie impeccable. Il est illustré de dessins dus au talent de Roland Beuchât et de 13 documents photographiques rappelant quelques-unes des étapes de la carrière du chevalier-pilote. (*) Daniel Anet : Saint-Exupéry, Le Chevalier-Pilote. Un volume de 168 pages, 14 x 19, avec des dessins de Beuchât et 13 photographies hors texte, relié sous couverture en couleurs, Fr. 5.70. Librairie Payot, Lausanne.

Chronique sportive

TIR

LE PALMARES DU CONCOURS FEDERAL INDIVIDUEL DE 1952...

Ce concours qui a coïncidé en Valais avec le premier tour des tirs éliminatoires du Championnat de groupes, a vu la participation cette année de 862 tireurs à 300 m. (692 en 1951).

Voici le classement cantonal de ces épreuves, la distinction fédérale étant décernée pour 84 points et au-dessus (82 et plus pour les vétérans et juniors).

300 m. 92 points : Heinen Albert, Lalden ; Holzer Otto, Sierre ; Lamou Gérard, Lens.

91 : Udriot Ernest, Martigny ; Wuilloud René, St-Maurice ; Wyder Edouard, Glis ; Wyder Xavier, Glis.

90 : Arnold Xavier, Sion ; Kaspar Arthur, Sion ; Hutter Ludwig, Lalden ; Pfammatter Edwin, Leukergrund ; Perréaz René, Sion ; Schmid Ernest, Visperterminen ; Theler Leo, Leuk.

Suivent : 9 tireurs à 89 points, 15 à 88, 18 à 87, 29 à 86, 22 à 85, 34 à 84, 1 vétéran à 83 et 2 vétérans à 82.

50 m. : En 1951 il n'y a pas eu de concours à cette distance ; 1952 aligna par contre 135 tireurs, dont voici le smelleurs résultats :

181 points : Beysard Basile, Sierre ; Juen Franz, Sion.

179 : Heinzmann Joseph, Viège ; 178 : Heinzmann Louis, Viège ; Gabioud René, Orsières. 177 : Christinat Paul, Sion. 176 : Farquet Joseph, Martigny. 175 : Coppex Henri, Vouvry. 174 : Blanc Raymond, Sion.

Nous apprenons que le Comité central de la Société Suisse des Carabiniers vient d'arrêter pour 1953-55 les modalités du règlement du Concours fédéral individuel qui peut être combiné avec les tirs éliminatoires du Championnat de groupes. Les conditions restent pour ainsi dire les mêmes, soit une

AUTO-ECOLE voitures, R. FAVRE camions, cars

Sion tél. 2 15 04 Martigny tél. 6 10 98

passé unique de 12 coups sans limitation de temps, les 2 premiers coups étant comptés comme essai.

... ET CELUI DU CHAMPIONNAT DE GROUPES

Cette compétition qui s'est déroulée en trois phases a vu cette année de nouvelles sections en ligne. Les tirs éliminatoires ont eu lieu les 19 et 20 avril, 3 et 4 mai et 18 mai. Au 1er tour, se sont présentés 164 groupes (110 en 1951), au 2e tour, par suite des éliminations, 82, et, au 3e tour, 38.

Les 7 groupes ci-après ont été désignés pour les tirs principaux : Viège 1, Sierre 1, Glis 1, Lens 1, Sion 1, St-Maurice (Tirailleurs de la Garde), St-Maurice (Carabiniers).

Aux tirs principaux, les résultats furent les suivants :

Viège : 446 453 460 460 455.

Sierre : 436 426 434 411.

Glis 442 457 437 445 441.

Les groupes de Viège et de Glis se sont ainsi classés les 2e et 7e groupes de Suisse et eurent l'honneur de représenter le canton du Valais au tir final d'Olten le 31 août où ils se classèrent respectivement 5e et 32e.

RADIO PROGRAMME

Mardi 23 décembre

SOTTENS. — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Orchestre. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. Au saut du lit. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Chansons de France. 12 h. 30 Musique. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Amusements. Programme de fantaisie. 13 h. 30 Une belle grave musicale. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 17 h. 50 Au Festival de la musique légère.

18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instant du monde. 19 h. 35 Moment musical. 20 h. 30 Les cinq dernières minutes, comédie. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pages de Scarlatti et de Mozart.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Haydn et Mozart. 7 h. 15 Concerto. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Enregistrements nouveaux. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Musique de la Suisse orientale. 13 h. 10 Chronique de la Suisse orientale. 13 h. 25 Pour les amateurs de la belle musique. 14 h. Littérature de la Suisse orientale. 16 h. 30 Emission d'ensemble. 17 h. 30 Musique récréative et chansons. 18 h. 30 Palette zurichoise. 19 h. 15 Cycle de conférences. 19 h. 30 Informations. Eclat du temps. 20 h. Concert symphonique. 21 h. 25 Le coin de l'art. 21 h. 45 Les récitals de piano. 22 h. 15 Informations. 22 h. 40 Poèmes, chants et cloches.

FERNANDEL

dans

« Le Petit Monde de Don Camillo »

Tous les records battus au Corso-Martigny. Aussi 6 prolongations. Ce soir, mardi ; demain, mercredi à 14 h. 30 et 17 h. (le soir, relâche, cinéma interdit).

Jeudi-Noël, à 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30. Location 6.16.22.

On a dit que « Fernandel » avait gagné son paradis en jouant « Le Petit Monde de Don Camillo ». Il faut voir ce film qui n'est pas comme les autres et qui est vraiment le film de l'année.

Public des environs : profitez des deux matinées de mercredi (veille de Noël).

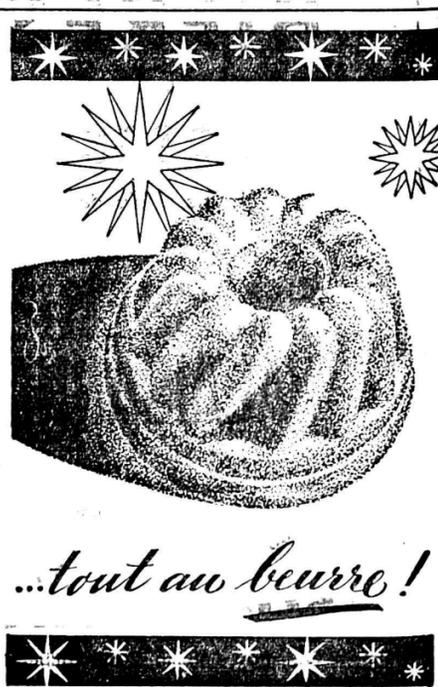
SENSATIONNEL ! au Corso - Martigny

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Corso présente 2 programmes sensationnels. Dès vendredi 26, LE CIEL ROUGE DE MONTANA. Du cinéma nouveau ! Les plus spectaculaires incendies de forêts jamais filmés. Un film qui embrase l'écran ! avec la vedette du jour : Richard Widmark, Ire vision.

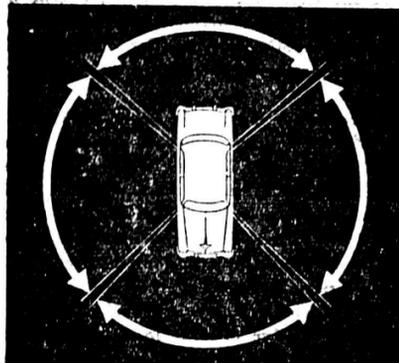
Pour Nouvel-An : Jean Marais et Françoise Christophe dans « Nez-de-Cuir », « Gentilhomme d'amour », d'après le roman de Jean de la Varende. Au même programme : « Le merveilleux voyage royal de la Princesse Elisabeth au Canada. En technicolor. Un divertissement d'un intérêt exceptionnel. Toute la diversité du Canada reproduite avec une telle richesse d'images que chaque spectateur sera enthousiasmé.

Pour les enfants : Abbot et Costello à la Légion étrangère.

Pour vos cadeaux...



Qui conduit une FORD voit tout

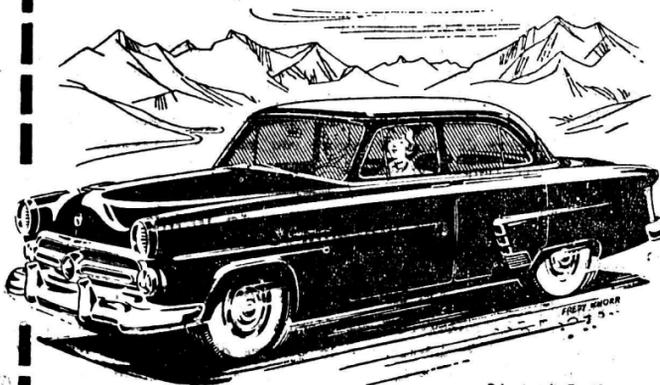


Rouler en Ford, quel enchantement. Le regard s'étend de tous côtés, grâce au pare-brise bombé, d'une seule pièce, aux baies latérales plus grandes, au capot du moteur plus plat. Ces caractéristiques font apprécier la voiture aussi bien pour de longs voyages que pour le trafic urbain le plus dense. Tout en roulant, rien n'échappe à la vue des passagers comme du conducteur, car en Ford les «surprises» sont exclues.

La conduite facile, la grande maniabilité, la meilleure stabilité, l'accélération puissante, la marche silencieuse, le confort accru, voilà d'autres qualités de la Ford, qui enthousiasmeront tout automobiliste.

- On a le choix entre deux moteurs:
- le Mileage Maker Six de 101 CV au frein et
 - le Strato Star V-8 de 110 CV au frein
- et entre trois transmissions différentes:
- la transmission standard perfectionnée
 - la surmultiplication économique
 - la «Fordomatic» entièrement automatique

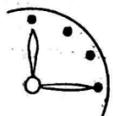
Qui conduit une Ford voit tout, jouit du paysage et — évite les accidents.



Prix depuis Fr. 13.180. —

FORD

Le quart d'heure de la décision!



Avec la Ford, point n'est besoin de faire, un essai de plusieurs jours. Quinze minutes suffiront pour vous convaincre de sa supériorité!

Vous pouvez payer davantage, vous ne sauriez acheter mieux!

Sion: Kaspar Frères, Garage Valaisan

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « Ford »

Délégué: O. Gehrig, Zurich

TAXI AMBULANCE

GARAGE ABBET - GOEGEL
Tél. 3.63.67 ST-MAURICE Tél. 3.63.67

Atelier de réparations

Pour Noël

vous trouverez: tourtes, bûches, vacherins à la crème, tresses, couronnes, et encore un grand choix de boîtes de marques,

A LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE

C. Lambiel Saint-Maurice

Grand'Rue et au Quartier St-Laurent.

Pour les Fêtes de fin d'année

Un choix de volaille à des prix sans concurrence
Une visite au magasin **Bircher**, vous ne serez pas déçus

Poulets de Bresse, poulets français, poulets danois, poulets prêts à la cuisson; dindes fraîches; poules à bouillir toute belle marchandise blanche; canards; oies; grand choix charcuterie fine; langues cuites sans gorge et sans graisse, un régal, Fr. 10.— le kg.; saucissons des fêtes à manger crus, pièces de 300 à 320 gr., Fr. 2.90; lapins du pays, frais; dégustez nos saucisses aux choux paysannes, un régal; grand choix de foie gras frais

Veuillez passer vos commandes assez tôt

Se recommande:

Maison Bircher-Vouilloz Martigny

On porte à domicile
Tél. Martigny-Bourg 6.11.28

Expéditions tous les jours
Tél. Martigny-Ville 6.13.80

Faire offres au Nouvelliste sous A. 9064.

Amateurs!

Pendant les fêtes, buvez les excellentes

BIERES-BOCK

brunes et blondes

de la

BRASSERIE D'ORBE

Sans majoration

Accordéons

Chromatiques à boutons, do touches pianos.
Belles occasions, prix intéressants au comptant, facilités de paiement à terme.
Demandez liste de prix et détails.

Rauber Frères S. A. MONTREUX

21, Avenue des Alpes

A vendre environ 2000 kg. de bon

foin

A vendre, pour cause im-

prévue, machine à écrire

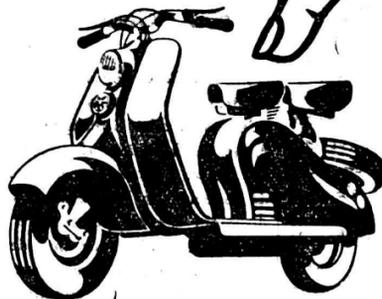
Remington, portable, fraîchement révisée. Bon fonctionnement. Prix très avantageux. Pressant.
S'adresser Armand Moret, Evionnaz.

Train électrique

Märklin, modèle léger, suisse, avec 3 wagons, rails, transformateur, vitesses réglables, avant et arrière, neuf, valeur Fr. 250.—, cédé à Fr. 200.—
Chez E. ULDRY, radio, à Monthey.

Lisez tous le NOUVELLISTE

Offre sensationnelle



en achetant une LAMBRETTA, par contrat, avant le 31 décembre 1952, vous bénéficiez d'accessoires livrés gratuitement pour un montant de Fr. 170.— avec participation à une baisse éventuelle.
Facilités de paiement.

LAMBRETTA

Clovis MEYNET, Monthey Tél. 4.23.81



Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que nous créons à Sion une nouvelle agence générale pour le Valais, laquelle inaugurerait son activité au début de janvier 1953. Nous avons confié la direction de cette nouvelle agence générale à

Monsieur René Métrailler

à Sion, qui a déjà rempli avec distinction pendant plusieurs années les fonctions d'inspecteur de notre Compagnie dans le Valais. Les assurances contractées en Valais, gérées jusqu'à maintenant par notre agence générale à Lausanne, le seront, dès ce moment, par notre succursale de Sion.

L'adresse de notre nouvelle agence générale sera:

Agence générale de la Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, SION, rue de la Dent-Blanche (Immeuble Elysée)

branche vie, acc., resp. civ. tél. (027) 2.17.12, cpte chq. p. II c 4700
branche populaire tél. (027) 2.17.13, cpte chq. p. II c 4680

Monsieur Métrailler, agent général, et ses collaborateurs se tiennent volontiers à votre disposition pour tous renseignements que vous pourrez désirer concernant vos assurances et pour la conclusion, à des conditions avantageuses, de nouvelles assurances sur la vie, de rente viagère, populaires, familiales, contre les accidents et la responsabilité civile.

Nous saisissons cette occasion, ainsi que notre nouvel agent général, **Monsieur R. Métrailler**, pour vous présenter nos meilleurs vœux pour les fêtes et pour la nouvelle année.

La Bâloise
Compagnie d'assurances sur la vie
La Direction.

Un cadeau signé

Au Bon Marché

vous assure:

Belle présentation!

Prix avantageux!

Marchandise de qualité!

Louis Délitroz, Saint-Maurice

Téléphone 3.65.26

VERMOUTH

de grande classe!
Jsa.

On cherche sommelière

présentant bien, parlant si possible l'allemand, dans grand café-restaurant près de Sierre, gain Fr. 400.— par mois. Entrée de suite ou à convenir. — S'adresser au Nouvelliste sous X. 9061.

A vendre 25

fustes

une partie en bon état, l'autre usagée.
S'adresser à Bitz Jean, à St-Léonard.

P. Burgener

Médecin-dentiste
SION

absent

jusqu'au 2 janvier

SKI-CLUB CHAMOSON

L'assemblée générale du Ski-Club « Ardèvas » aura lieu le mercredi 24 décembre 1952, à 20 h. précises, à la Salle du Café de la Coopérative. Le Comité.

Encore de nouvelles avalanches

(Inf. part.) Le danger d'avalanches persiste dans le canton. A Prolins, dans le Val d'Hérens, une grosse avalanche a coupé la route de la Grande Dixence (près d'Hérémence). La circulation est momentanément interrompue. On travaille au rétablissement de la situation. Dans la vallée de Saas de nombreuses avalanches ont encore obstrué la route. Les communes intéressées ont entrepris de grands travaux de déblaiement de la neige avec l'aide de chasse-neige. (On espère que la chaussée sera libre pour les fêtes de Noël afin que l'Enfant Jésus puisse se rendre dans la vallée... !)

Dans le Latschental, on a encore enregistré la chute d'avalanches. La route est coupée et toute circulation est impossible.

Une cheville fissurée

(Inf. part.) M. Charrex, membre de l'« Octoduria » de Martigny s'est fissuré une cheville au cours d'un exercice de gymnastique.

ACCIDENT DE SKI

(Inf. part.) Dans la région de Chemin, le jeune Michel Bruchez, fils de René, demeurant à Martigny, qui se livrait aux plaisirs du ski, a été victime d'une mauvaise chute.

Sans nouvelle d'un troupeau de moutons

(Inf. part.) Le temps était encore relativement clément au début de novembre. M. Ernest Nantermoz, agriculteur et chasseur renommé à Leytron, avait conduit un troupeau de moutons avec quelques agneaux au Mont Ardèvas, au-dessus du village. Il escomptait toutefois ramener les bêtes dans la vallée avant les premiers froids, mais la neige survint brusquement et il ne fut plus possible de se rendre à la montagne en raison des chutes de pierres, de neige et du danger d'avalanches. A la jumelle, de la plaine, on peut apercevoir quelquefois les aigles survoler la région où doivent se trouver les moutons. On se demande si une partie des animaux a péri. Dès que les conditions atmosphériques le permettront, on tâchera de se rendre sur place et de ramener au village le reste du troupeau.

Vernayaz

Réponse à une malveillante insinuation

Le « Travail » du 18 décembre raconte que « l'on est intervenu pour faire transférer notre camarade Meizoz, afin de lui faire choisir entre sa place et sa présidence. »

A ce propos, le Comité du Parti conservateur de Vernayaz nous communique :

Pour répondre à la malveillante insinuation parue dans le dernier numéro de « Travail », le Parti conservateur de Vernayaz déclare que ni son comité ni aucun de ses membres n'est intervenu auprès de qui que ce soit à propos de la nomination du leader radical-socialiste à la présidence de la commune de Vernayaz. Le « courageux » anonyme de « Travail » aura bien la loyauté de renseigner ses lecteurs.

Le Comité du Parti conservateur.

Le correspondant de « Travail » est certainement bien renseigné et pour cause, mais il se résigne mal à laisser apparaître si tôt quelques lézards dangereuses dans la coalition du 7 décembre. (Réd.)



Madame et Monsieur Paul MARGUELISCH-SOLIOZ et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
Monsieur Alphonse SOLIOZ, à St-Léonard ;
Monsieur et Madame Prosper SOLIOZ-BONVIN et leur enfant, à St-Léonard ;
Monsieur et Madame André SOLIOZ-BONVIN et leur enfant, à St-Léonard ;
Madame et Monsieur Aristide BITZ-SOLIOZ et leurs enfants, à St-Léonard ;
Madame et Monsieur Maurice SALQUIN-SOLIOZ et leur enfant, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes et alliées, SCHWERY, SOLIOZ, BARMAN, CONSTANTIN, BONVIN, BITZ, MORARD, MAYOR,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Adèle SOLIOZ

née SCHWERY

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et marraine, enlevée à leur tendre affection le 21 décembre 1952, à l'Hôpital cantonal de Lausanne, dans sa 70e année, munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Léonard, le mercredi 24 décembre, à 10 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dernière Heure

Au procès des médecins de Struthof Les témoins à décharge

METZ, 22 décembre. (Ag.) — Viennent ensuite à la barre les témoins cités par la défense. Le premier est l'abbé Gonzague Pierre, aumônier des étudiants catholiques. Il précise qu'il ne connaît rien des faits, puis se lance dans un véritable exposé de morale sur le thème : « Comment on peut se disculper d'avoir participé à un crime si cette participation avait pour but de réduire les effets du crime ». Ce sera sans doute un des grands arguments des avocats tendant à démontrer que leurs clients ont cherché à limiter les effets du mal. Mais y parviendront-ils ?

M. Erich Neitz, jeune médecin allemand au visage balaféré à la mode de Heidelberg, où il a fait ses études, et qui fut élève et collaborateur de Bickenbach, vient dire le bien qu'il pense de ce dernier. « Il n'était pas matérialiste, dit-il, et s'élevait avec force contre l'euthanasie. Il était très aimé de ses malades pour qui il usait la santé. C'était un bourreau de travail ».

Ce mot de bourreau, prononcé mal à propos dans un procès où il n'est question que de tortures, fait naître un court murmure dans le public qui est cependant, depuis ce matin, infiniment plus calme que lors des audiences précédentes.

Quant à Kurt Fischbeck, de Heidelberg, collaborateur de Bickenbach en 1939 dans les expériences sur le gaz, il déclare que « les expériences sur les animaux faites par Bickenbach furent pleinement couronnées de succès. En 1940, ajoute-t-il, Bickenbach se refusait absolument à toute expérience sur l'homme, sauf sur lui-même ».

Le Dr Gottlieb von Konta, entendu ensuite, assure qu'en 1944 Bickenbach lui laissa entendre que ses supérieurs avaient entrepris malgré lui des expérimentations désastreuses à l'aide de la découverte sur le phosgène.

Au cours de l'audience, le président du Tribunal a donné lecture de plusieurs lettres qui lui ont été adressées et protestant « contre la manière dont sont menés les débats » et « contre l'excuse du consentement des victimes ». Le président a précisé que personne n'a affirmé que les victimes étaient consentantes.

L'audience a été suspendue et reprendra dans l'après-midi.

(Voir également à l'intérieur du journal).

A L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE

PARIS, 22 décembre. (AFP.) — L'Assemblée nationale, qui a ratifié les crédits d'investissements du ministère de la Santé publique, a adopté ce matin également, les crédits du ministère des travaux publics et des transports. A l'occasion du débat qui s'est instauré à ce sujet, le ministre des travaux publics, M. André Morice, a indiqué que l'étude d'un paquebot de remplacement pour la ligne de l'Atlantique-Nord était en cours.

La séance a été levée à midi. La prochaine séance commencera à 17 heures cet après-midi par le vote sur les questions de confiance.

Une séance d'une demi-heure

PARIS, 22 décembre. (AFP.) — L'Assemblée nationale qui avait siégé sans désemparer depuis 48 heures et avait levé la séance à midi, l'a reprise à 17 heures.

L'Assemblée ayant décidé de procéder à un débat pour chacune des questions de confiance posées par le président du Conseil, ce dernier a déclaré qu'il lui semblait logique de commencer par l'examen de la réforme fiscale par décret-loi puisque ce texte venait à l'origine dans un chapitre de la loi de finances antérieur aux articles sur la sécurité sociale qui font l'objet de la question de confiance No 1. Toutefois, la Chambre ne suit pas la suggestion de M. Pinay et par 441 voix contre 156, sur 597 votants, elle décide de procéder au premier scrutin sur les articles concernant la sécurité sociale.

A la demande de M. Lecourt, MRP., la séance est suspendue pour une heure à 17 h. 30.

VIOLENT INCENDIE A VILLEURBANNE

LYON, 22 décembre. (AFP.) — Un violent incendie s'est déclaré aujourd'hui à midi dans une fabrique de produits détergents pour métaux, à Villeurbanne, banlieue lyonnaise.

Les flammes ont anéanti 500 m² de locaux couverts. Un ouvrier a été grièvement blessé.

Les dégâts, non encore évalués, sont importants. Depuis les premières constatations, on pense que l'incendie serait dû à des réactions chimiques.

TRES IMPORTANT

Nous informons nos lecteurs que la Rédaction du « Nouvelliste » ne peut, en aucun cas, accepter des avis mortuaires après 19 heures 30, le dimanche également.

A propos du dimanche, il est bon de savoir que nos bureaux sont ouverts de 18 heures à 20 heures 30.

LA FABRICATION DES CARBURANTS INDIGENES

L'opinion du Conseil d'Etat des Grisons sur l'expertise Théo Keller

COIRE, 22 décembre. (Ag.) — La Chancellerie d'Etat des Grisons communique :

Au printemps dernier, les associations automobiles firent savoir qu'elles avaient chargé le professeur Théo Keller de procéder à une étude de l'importance économique de la fabrication des carburants indigènes.

Cette étude vient d'être publiée et remise à la presse suisse. Le Conseil d'Etat du canton des Grisons s'est vu dans l'obligation d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur le fait que cette étude est, sur des points essentiels, une prise de position unilatérale et qu'elle reflète, apparemment, l'opinion de certains représentants des associations automobiles, sans tenir compte suffisamment des conditions particulières, des difficultés et des besoins du canton des Grisons, de la sylviculture suisse et de la défense économique du pays. De l'avis du Conseil d'Etat des Grisons, une étude économique du problème des carburants doit aussi porter et cela en tout premier lieu sur la question de savoir s'il ne serait pas juste et possible que l'automobilisme suisse, en acceptant que la benzine soit grevée d'une charge de 2 ½ centimes par litres, permette au canton alpestre le plus faible de maintenir sa plus grande entreprise industrielle et assure aussi, en temps normal, l'écoulement des bois suisses de moindre qualité.

Le Conseil d'Etat du canton des Grisons se réserve de préciser encore son attitude à l'égard de ce rapport unilatéral.

Les massacres de Katyn

LE RAPPORT AMERICAIN

WASHINGTON, 22 décembre. (AFP.) — La commission chargée par le congrès d'enquêter sur les massacres de la forêt de Katyn a présenté son rapport à la Chambre des représentants.

Elle recommande que l'URSS, soit traduite devant la Cour internationale de justice pour répondre de ces massacres, dont 15,000 officiers polonais ont été victimes pendant la deuxième guerre mondiale. Elle déclare que les preuves accumulées lors des auditions de témoins qui se sont déroulées à Washington et à l'étranger révèlent indiscutablement la culpabilité russe, que « des atrocités semblables ont été perpétrées en Corée » et que les procédés utilisés par les communistes dans ce pays sont analogues à ceux dont on a constaté les effets à Katyn. Elle estime par conséquent que le congrès devrait entreprendre une enquête immédiate sur les atrocités de Corée « afin que des preuves puissent être recueillies et que la vérité soit révélée au peuple américain et aux peuples libres du monde ».

Dans une déclaration personnelle, le président de la commission, M. Ray J. Madden, député démocrate de l'Indiana à la Chambre des représentants, a accusé M. Gromyko, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, de tenter de donner le change sur la responsabilité soviétique en « accusant les Etats-Unis d'avoir « assassiné des prisonniers de guerre communistes ». Il a ajouté : « Le discours prononcé par M. Gromyko à la fin de la semaine, aux Nations Unies, s'inscrit dans les manœuvres caractéristiques de la propagande soviétique amorcées il y a déjà une année en vue de faire échec aux preuves et aux témoignages accablants enregistrés par la commission d'enquête sur les massacres de Katyn. »

Les Libanais refusent aux remorqueurs israéliens le droit de secourir le « Champollion »

TEL AVIV, 22 décembre. (AFP.) — On annonce officiellement que les autorités libanaises, averties par la commission mixte d'armistice israélo-libanaise, ont refusé que les remorqueurs israéliens se portent au secours du « Champollion » échoué, on le sait, dans les eaux libanaises. Un porte-parole a précisé que les remorqueurs israéliens qui avaient été envoyés sur les lieux, attendent actuellement à la limite des eaux territoriales des instructions. En effet, les négociations se poursuivent. D'autre part, il semble que la tempête se soit apaisée.

Au Tribunal fédéral QUERELLE DE CLOCHER

LAUSANNE, 22 décembre. (Ag.) — Le 3 février 1952, un habitant, M. B., de la commune de Berlingen (Schaffhouse), demanda aux autorités communales l'autorisation de construire une maison familiale sur un terrain lui appartenant dans le lieu dit « Kohlgruben », mais sa requête a été rejetée successivement par le Conseil communal de Berlingen et par le Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse. Les autorités estimant que la requête de B. visait en réalité à transformer en terrain à bâtir des fonds qui devaient être conservés pour l'agriculture, décidèrent donc de s'opposer à cette tentative et cela d'autant plus qu'il y a suffisamment de terrain à bâtir disponible.

B. a formé contre l'interdiction de bâtir un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral. Il se plaint d'arbitraire (article 4 de la Constitution fédérale) de violation de ses droits de propriétaire (art. 19 de la Constitution cantonale) et il conclut à l'annulation de la décision du Conseil d'Etat.

La Chambre de droit public a admis à l'unanimité le recours pour le motif qu'une pareille interdiction restreindrait le droit de propriétaire dans une mesure telle qu'il n'existerait pas de base légale suffisante dans le droit cantonal pour l'introduire.

Les peintres valaisans à Genève

C'est une exposition intéressante que celle qui a été inaugurée samedi dernier à l'Athénée, sous le patronage de MM. le conseiller d'Etat Pitteloud, Maurice Zermatten et Camille Crittin, conseiller national.

Elle groupe les œuvres de Mmes Darbellay, Zufferey, Milles de Quay, Luyet et Bonvin, Chavaz, Gherr-Moro, Menge, Dubuis, Nyffeler et Gautschi. Les peintres Paul Monnier, Edmond Bille, Cini, de Palézieux de Sierre et Fred Fay, de Sion, n'ont pas envoyé leurs œuvres. Probablement ont-ils estimé de laisser la parole au groupe qui est cher à M. Zermatten, à part Monnier.

Parmi l'assistance, on remarqua M. Meyer de Stadelhofen de Genève et dont le micro semblait déplaie au conseiller national Crittin qui refusa de parler. On se demande pourquoi ? M. Mittey, président de la classe des Beaux-Arts de Genève, ouvrit la séance, passant la parole ensuite à M. Zermatten, dont nous publierons quelques beaux passages littéraires.

Ch. de B.

N. B. — Le « Nouvelliste » aura l'occasion de parler de cette belle manifestation artistique et intercantonale.

Salvan

Parti conservateur

Les adhérents au Parti conservateur sont convoqués en assemblée générale pour le jour de Noël, à 9 heures 15, à l'Hôtel des Gorges du Triège, à Salvan.

Ordre du jour : Désignation du candidat à l'élection complémentaire au Conseil communal du 28 décembre 1952.

Le Comité.



Monsieur et Madame Elie DEFAGO-PERRIN ont le profond chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte de leur cher petit

Jean-Claude

né le 16 décembre 1952.

L'ensevelissement aura lieu le 24 décembre 1952, à 9 heures, à Val d'Illiez.



Le Comité de l'Association valaisanne des Entrepreneurs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Léon SARRASIN Entrepreneur à Bovernier

survenu en Corse, dans sa 50e année, après une longue maladie.

Les obsèques auxquelles les collègues sont priés d'assister auront lieu le mercredi 24 décembre 1952, à 10 heures 30, à Bovernier.



Le Conseil d'Administration de la Caisse valaisanne d'allocations familiales a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Léon SARRASIN Entrepreneur à Bovernier Membre du Conseil

survenu en Corse, dans sa 50e année, après une longue maladie.

Les obsèques auxquelles les collègues sont priés d'assister auront lieu le mercredi 24 décembre 1952, à 10 heures 30, à Bovernier.

Je veux un parfum GUY Paris



Imprimerie Rhodanique — St-Maurice
Rédacteur responsable : André Luisier